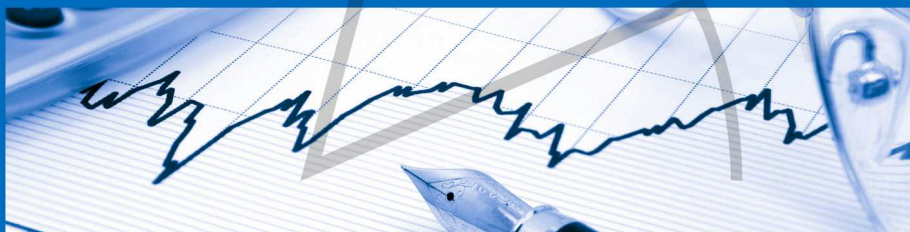


Insee Conjoncture

Martinique



Antilles-Guyane

N° 2

Juin 2016

Le bilan économique 2015
L'activité économique en Martinique
reprend des couleurs en 2015

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement (Deal), la direction régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), le Grand Port Maritime de la Martinique, la Société par Actions de l'Aéroport de Martinique Aimé Césaire (Samac) et le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT). Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
 /// Absence de résultat due à la nature des choses
 e Estimation
 p Résultat provisoire
 r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
 n.s résultat non significatif
 € euro
 M Million
 Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2015 de la **Martinique** est la deuxième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee, et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la [note de conjoncture](#) de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace pour ses lecteurs les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Martinique en 2015 est ainsi exposée à travers 13 chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2015 de la **Martinique** bénéficie des contributions de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), du Grand Port Maritime de la Martinique, de la Société par Actions de l'Aéroport de Martinique Aimé Césaire (Samac) et du Comité Martiniquais du Tourisme (CMT).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Didier Blaizeau

Sommaire

Avant - propos	1
2015 en quelques dates	4
Synthèse régionale	5
L'activité économique en Martinique reprend des couleurs en 2015	
Contexte national et International	6
Consolidation de la croissance nationale dans un contexte mondial atone	
Cadrage macroéconomique	8
La croissance carbure au pétrole	
Emploi salarié	10
Une année en nette amélioration	
Chômage	12
Les femmes moins souvent au chômage que les hommes	
Prix	14
Le faible coût des produits pétroliers limite l'inflation	
Épargne crédit	16
L'activité de financement gagne en dynamisme	
Démographie d'entreprises	18
Rebond des créations d'entreprises	
Agriculture	20
Une année globalement favorable	
Construction	22
Hausse des autorisations de construire en 2015	
Transport maritime	24
L'activité portuaire reste dynamique	
Transport aérien	26
Légère embellie pour le transport aérien en Martinique	
Tourisme	28
La destination Martinique séduit	
Commerce extérieur	30
Léger retrait des échanges commerciaux en valeur	
Synthèse régionale Guadeloupe	32
Une activité mieux orientée	
Synthèse régionale Guyane	33
L'économie guyanaise en attente de nouveaux moteurs	
Définitions	34

2015 en quelques dates

Marcelle Jeanne-Rose, Insee

Janvier :

La Préfecture décrète la fin de l'épidémie de Chikungunya, suite à la proposition du Comité d'experts des maladies infectieuses et émergentes.

Février :

Le 60^e sommet de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECS) s'est tenu à la Martinique du 4 au 5 février. Le statut de membre associé de la Martinique a été officialisé à cette occasion.

La ministre de la justice, Christiane Taubira, profite d'un déplacement aux États-Unis pour effectuer une visite de quelques heures dans le département. A cette occasion, la Ministre a visité la future extension de la prison de Ducos qui devrait accueillir 150 détenus de plus. Actuellement, le centre pénitentiaire a une capacité d'accueil de 570 places.

Mars :

Dans le cadre du dispositif du bouclier qualité-prix, la liste des 101 produits et les commerces concernés a été arrêtée. Le prix maximum global du panier a été fixé à 350 euros en 2015, affichant ainsi une baisse de 2,8 % par rapport à 2014.

Les magistrats du Tribunal Mixte de Commerce de Fort-de-France ont confirmé le maintien en redressement judiciaire de la Société d'économie mixte de la ville du Lamentin (SEMAVIL), jugement qui avait été prononcé en 2013.

Mai :

Le Président François Hollande entame son voyage aux Antilles. Après un passage à Saint-Martin, Saint-Barthélemy, et en Guadeloupe, il visite la Martinique avant de se rendre à Cuba puis enfin en Haïti. En Martinique, François Hollande a présidé le sommet Caraïbe Climat 2015, consacré à la préparation de la conférence de Paris sur le changement climatique prévu en décembre. Cette rencontre préparatoire, où sont conviés 30 États et territoires de la zone, est le prélude local à la COP21.

Juin :

La loi portant transformation de l'Université Antilles-Guyane (UAG) en université des Antilles, suite à la décision de la création de l'Université de Guyane, a été adoptée par les députés. L'université des Antilles est une université

pluridisciplinaire comprenant désormais deux pôles, un en Guadeloupe et un en Martinique.

La 12^e conférence des Entreprises publiques locales, placée sous le signe des transitions se déroule en Martinique. Transitions environnementales, transitions institutionnelles, transitions économiques, transitions démographiques sont les sujets qui seront évoqués lors des séances plénières, des ateliers et des visites de sites, programmés à cette occasion.

La garde des Sceaux, ministre de la Justice, Christiane Taubira était en visite officielle en Martinique les 21 et 22 juillet 2015.

Le programme de cette visite de deux jours est très dense avec notamment l'inauguration de la Cour d'Appel de Fort de France, la visite du Centre pénitentiaire de la zone de Champigny à Ducos, une réunion avec des jeunes martiniquais sur le thème « Jeunesse, justice et liberté », un hommage à Aimé Césaire, la visite de différents sites de Fort-de-France. Une rencontre avec le Révérend Jesse Jackson autour d'un petit déjeuner était aussi prévue.

Juillet :

Organisation d'une conférence sur les nouvelles technologies, à l'initiative de la CCI de Martinique. Elles peuvent être aussi une source de création de valeur ajoutée pour les entreprises.

L'Agence française de Développement attribue à l'ADIE un nouveau prêt de quatre millions d'euros destiné à financer les microcrédits de plus de 6 000 euros.

Août :

Nouvelle invasion des algues sargasses, fléau qui empoisonne les secteurs tels que le tourisme et la pêche. Les mesures prises par l'État et les collectivités locales pour lutter contre ce phénomène qui dure et a pris de l'ampleur depuis 2014, n'ont pas suffi pour ralentir ou stopper les désagréments qu'il entraîne.

Septembre :

Dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, un troisième plan de prévention a été signé hier par l'État, le rectorat, la Région et le Département à Fort-de-France. Ce programme qui concerne toutes les catégories de

population, va s'étendre de 2015 à 2018. L'objectif de ce plan est de diminuer le taux d'illettrisme et de permettre l'accès de tous les citoyens aux savoirs de base. Depuis 2013, cette lutte est déclarée « grande cause nationale ».

Visite de la ministre de l'Outre-mer, George Pau-Langevin. Lors de ce déplacement, le Plan Logement Outre-Mer, l'invasion des sargasses, la promotion de la mesure relative au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), la campagne « Ensemble pour l'emploi » auprès des entreprises martiniquaises, la COP 21 et le Plan Jeunesses Outre-mer ont été les principales thématiques abordées.

Octobre :

Signature du Contrat de Plan État-Martinique 2015-2020 relatif à la programmation et au financement des projets stratégiques structurants pour la Martinique. Ce contrat contribuera au financement de différents projets : infrastructures et services publics, aménagement urbain durable, lutte contre le réchauffement climatique, recherche et innovation, cohésion sociale, développement économique, déploiement du numérique.

Les Assises de l'économie portant sur les entreprises, ont réuni à Schœlcher des acteurs économiques, financiers et des juristes. Près de 300 personnes ont échangé autour des ateliers qui étaient proposés.

Novembre :

Grand test du Transport Collectif en Site Propre (TCSP). Les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) vont circuler dans le territoire de la CACEM.

Décembre :

Élection de la nouvelle Collectivité Territoriale de la Martinique. La liste menée par Monsieur Alfred Marie-Jeanne sort vainqueur des urnes.

La Martinique était présente aux côtés de la délégation de la Communauté Caribéenne CARICOM à l'occasion de la COP21.

Apparition du virus « Zika » en Martinique. Ce virus transmis par le moustique « aedes aegypti », détecté au Brésil depuis plusieurs mois, se répand peu à peu dans la Caraïbe.

Synthèse régionale

L'activité économique en Martinique reprend des couleurs en 2015

Les voyants de l'économie martiniquaise virent peu à peu au vert pour l'année 2015. Le chômage baisse et l'emploi salarié progresse, en particulier dans l'industrie. La situation financière des ménages s'améliore ; l'encours sain de crédit augmente de 6,7 % en raison des taux d'intérêt en baisse. Les consommateurs ont par ailleurs profité d'une inflation quasi nulle et d'une baisse de 8,4 % du prix des carburants. Cependant, la baisse du prix du pétrole a entraîné une chute de 14 % des exportations martiniquaises.

Christophe Basso, Insee

Embellie du marché du travail

En Martinique, le taux de chômage continue de baisser (0,5 %) en 2015 pour s'établir à 18,9 %, soit 3 points de moins que la Guyane et près de 5 de moins que la Guadeloupe. Les hommes jeunes et les moins qualifiés sont toujours les plus touchés.

Tiré par le secteur de l'agroalimentaire, l'emploi salarié marchand progresse de 1,5 %. C'est en fait toute l'industrie qui bénéficie de cette embellie, les nouveaux emplois se concentrant dans les petites entreprises industrielles. Avec une progression de 7,4 %, le nombre de salariés de l'hôtellerie restauration augmente également en 2015.

En parallèle, les effectifs salariés de la construction sont stables. Cependant, les créations d'entreprises du secteur sont en forte hausse (9 %). Elles concernent principalement des unités sans salarié. Cela peut présager une reprise de l'activité dans le secteur. Dans les faits, cela se traduit par 3 500 autorisations de projets de construction (+ 3,8 %). La progression est principalement due aux projets de maisons individuelles (+ 12 %).

Hausse de la consommation des ménages

Cette situation est confirmée par l'amélioration de la situation financière des ménages en 2015. Pour eux, l'encours sain de crédit progresse de 6,7 %. Le contexte économique favorable lié à la baisse des taux d'intérêt a pu inciter les ménages à investir et à consommer. En 2014, la consommation des ménages a progressé alors que la population a diminué. Elle reste ainsi l'un des piliers de la croissance. La consommation est également encouragée par une inflation quasi nulle en 2015. Si les produits frais ont augmenté de 3,7 % sur l'année, les carburants ont fortement baissé de -8,4 % sous l'impulsion de la baisse du prix du pétrole.

Léger recul des échanges commerciaux

Autre incidence de la baisse du prix du pétrole, le solde commerce extérieur s'est quelque peu détérioré avec une chute en valeur des exportations de l'ordre de 14 %, les importations ne reculant que de 2 %. En revanche, celles adressées à l'industrie automobile ont crû de 25 %. D'ailleurs, les

ventes de voitures neuves ont progressé de 14 % en 2015.

Plus généralement, le fret maritime est resté encore à un niveau très élevé, même s'il a reculé un peu par rapport à l'année précédente. Cela dit, l'année 2014 avait été particulièrement exceptionnelle. Le fret aérien est lui en hausse, principalement à l'export.

Enfin, le transport de passagers explose pour ce qui est des croisiéristes (+ 35,9 %) pour s'établir à 241 000 personnes. Le transport aérien s'est lui rétracté pour les liaisons avec la France hexagonale, mais la diminution est largement compensée par le trafic international, sous l'effet de l'ouverture de nouvelles lignes en provenance de l'Amérique du Nord.

Contexte national et international

Consolidation de la croissance nationale dans un contexte mondial atone

Jean-Baptiste Berry, Insee

En 2015, l'activité économique mondiale reste atone tandis que celle de la zone euro reprend du souffle. L'activité économique française augmente de 1,3 %. Dans les pays dits « émergents » et les pays « en développement », qui représentent toutefois plus de 70 % de la croissance mondiale, la croissance a ralenti pour la cinquième année consécutive, tandis qu'une reprise modeste s'est poursuivie dans les pays aux économies dites « avancées ». Trois transitions importantes continuent d'influer sur l'activité mondiale et ses perspectives. La première concerne le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine et la réorientation progressive de l'investissement et de l'industrie manufacturière vers la consommation et les services. La seconde porte sur la forte baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base. La troisième est relative au décalage des politiques monétaires entre d'une part un durcissement progressif de la politique monétaire des États-Unis dans le contexte d'une faible reprise, et d'autre part l'assouplissement de celles de plusieurs autres grands pays avancés.

Une activité mondiale modérée en 2015

A l'échelle mondiale, l'activité économique a progressé de + 3,1 %, soit la plus faible progression depuis la récession de 2009. L'activité manufacturière et le commerce restent faibles en 2015 en raison d'une demande et d'un investissement modérés, notamment une baisse de l'investissement dans les industries extractives. En outre, la baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial : ce dernier a fortement reculé au premier semestre 2015 avant de rebondir au second semestre à la faveur du rétablissement des échanges en Asie. Sur l'ensemble de l'année, les échanges mondiaux ont progressé de 2,5 %, après + 3,2 % en 2014 et + 2,4 % en 2013.

Les prix du pétrole ont diminué sensiblement en 2015, en raison d'anticipation sur des hausses soutenues de la production des pays membres de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, tandis que la production pétrolière mondiale continue de dépasser la consommation. Les prix des autres produits de base, en particulier des métaux, ont aussi reculé. La baisse des prix du pétrole met à rude épreuve la situation budgétaire des pays exportateurs de carburants et pèse sur leurs perspectives de croissance. Dans les pays importateurs, surtout dans les pays dits avancés, où les baisses des prix sont répercutées intégralement sur les usagers, cette baisse soutient la demande des ménages et réduit les coûts de l'énergie pour les entreprises.

L'assouplissement monétaire dans la zone euro et au Japon se poursuit en 2015, tandis qu'en toute fin d'année, la Réserve fédérale américaine s'est affranchie de la borne du zéro en relevant le taux des fonds fédéraux. Globalement, les conditions financières dans les pays avancés restent très accommodantes. Les perspectives d'un relèvement progressif des taux directeurs aux États-Unis, ainsi que des accès de volatilité financière sur fond des craintes relatives aux perspectives de croissance dans les pays émergents, ont contribué à une baisse des flux de capitaux et à de nouvelles dépréciations monétaires dans beaucoup de pays dits émergents.

Regain en zone euro

L'activité économique est restée maussade dans les pays dits émergents, notamment en Chine où l'activité a encore ralenti, et dans les pays producteurs de pétrole qui ont pâti de la faiblesse de son cours. L'activité des économies dites avancées s'est consolidée après 2014, même si leurs exportations vers les pays dits émergents ont fléchi. La croissance des pays anglosaxons s'est affaïssée du fait de leur investissement productif ; en moyenne sur l'année 2015, l'activité des États-Unis a autant progressé qu'en 2014 (+ 2,4 %), la consommation des ménages contribuant pour l'essentiel. L'économie japonaise a rechuté.

Au sein de la zone euro, dans ce contexte de faiblesse des coûts de l'énergie pour les entreprises et d'assouplissement monétaire, le PIB a crû de 1,6 % en 2015 après 0,9 % en 2014 et deux années de récession

économiques en 2012 et 2013. La croissance s'est maintenue en Allemagne et en France et est restée vive en Espagne.

Consolidation de la croissance nationale

La croissance de l'activité économique pour l'année 2015 s'élève à + 1,3 %, après + 0,6 % en 2014. La dépense de consommation des ménages accélère nettement (+ 1,5 % après + 0,7 % en 2014) et l'investissement se redresse (+ 1,0 % après - 0,3 %). La contribution du commerce extérieur reste négative (- 0,3 point). À l'inverse, celle des variations de stocks demeure légèrement positive (+ 0,1 point). La consommation des ménages est soutenue par un pouvoir d'achat de nouveau en hausse, car les revenus d'activité sont restés dynamiques en 2015, tandis que l'inflation a été quasi nulle du fait de sa composante énergétique.

Le dynamisme du pouvoir d'achat et ses conséquences

En 2015, le pouvoir d'achat des ménages a de nouveau accéléré : il augmente de 1,6 % en moyenne annuelle (après + 0,7 % en 2014 et - 0,4 % en 2013), ce qui constitue sa plus forte hausse depuis 2007. En effet, les revenus de la propriété ont rebondi, stimulés par les renégociations de crédit immobilier, tandis que les revenus d'activité sont restés dynamiques.

La consommation des ménages français a accéléré en moyenne sur l'année (+ 1,5 %) dans le sillage de leur pouvoir d'achat, mais a trébuché au dernier trimestre (- 0,2 %). Avec la douceur des températures hexagonales, les dépenses de chauffage et d'habillement ont globalement baissé.

Le regain de pouvoir d'achat des ménages a également alimenté leur épargne : en moyenne en 2015, le taux d'épargne se serait établi à 14,5 %, stable par rapport à 2014.

Sursaut du taux de marge des entreprises françaises en 2015

Fin 2015, le taux de marge des sociétés non financières dépasse les 31 %, en augmentation de 1,8 point sur un an, ce qui serait sa plus forte hausse depuis 1986. Cette forte hausse du taux de marge des

sociétés non financières a été portée par la baisse du prix du pétrole, la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, et la réduction des cotisations sociales patronales dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité. Le taux de marge des sociétés non financières s'est ainsi nettement rapproché de son niveau moyen d'avant-crise (32,7 % entre 1988 et 2007).

Depuis début 2015, l'investissement des entreprises augmente significativement, soutenu par de meilleures perspectives de demande, la plus grande capacité à autofinancer leurs projets qu'apporte un taux de marge accru, la baisse des coûts d'emprunt, et l'incitation fiscale du suramortissement de 40 %.

L'activité se contracte en Amérique latine

En 2015, avec une contraction de - 0,1%, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbes est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009. Cependant, les grands pays d'Amérique du Sud continuent de recevoir d'importants volumes d'investissements et leur marché de la dette privée est soutenu par le contexte général de taux historiquement bas. La baisse des prix des matières premières a constitué un important soutien aux pays consommateurs de la région.

L'activité globale marque le pas en raison du fort ralentissement des investissements étrangers liés aux mauvaises perspectives, en particulier au Brésil et au Venezuela sensibles à la chute du prix des matières premières. Dans ce contexte, les monnaies au change flottant se sont vues fortement dépréciées. Les conditions de financement se dégradent, la hausse des primes de risque, en particulier pour les dettes souveraines alourdissent les charges de la dette. Au Brésil, la récession se prolonge dans un contexte de tensions politiques et de détérioration des finances publiques. Malgré le redressement du commerce extérieur, la production industrielle diminue et la demande intérieure reste dégradée.

Conjoncture et perspectives 2016

Début 2016, le climat des affaires mondial s'est altéré, ce qui suggère une progression des échanges encore poussive. Mais comme le cours du pétrole a baissé à nouveau, l'inflation reste très faible et le pouvoir d'achat des ménages se renforce dans les pays avancés. La croissance resterait modérée aux États-Unis et au Royaume-Uni, au regard du rythme atteint jusque mi-2015, car la demande des entreprises est en nette baisse de régime. Dans la zone euro, l'activité retrouverait un peu de tonus avec l'accélération de la consommation et la reprise de l'investissement, mais le commerce extérieur pèserait sur la croissance.

La croissance française gagnerait un peu de tonus au premier semestre 2016 (+ 0,4 % par trimestre). Après une année de reprise en 2015 (+ 1,3 %), l'acquis de croissance pour 2016 serait proche de ce niveau dès la mi-année. Avec la légère accélération de l'activité et le développement des dispositifs visant à enrichir la croissance en emplois, l'emploi marchand continuerait de progresser quasiment sur le même rythme que fin 2015. L'emploi total augmenterait plus vite que la population active et le taux de chômage baisserait de nouveau modérément pour atteindre 10,2 % mi-2016 sur l'ensemble de la France.

Divers aléas sont associés à ce scénario. D'abord, le ralentissement des économies émergentes et son impact sur les exportations européennes, notamment allemandes, pourraient être plus amples que prévu, ce qui entraverait un peu plus qu'anticipé la hausse du commerce mondial et celle de l'activité européenne. À l'inverse, alors qu'une légère remontée du taux d'épargne est prévue, les ménages européens et en particulier français pourraient consommer un peu plus rapidement qu'anticipé les gains de pouvoir d'achat.

1 Consolidation de la croissance nationale en 2015

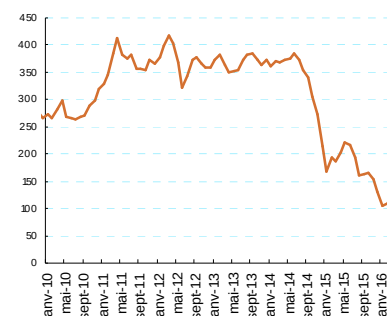
Le Produit intérieur brut et l'évolution de ses composantes (Variations n/n-1 en volumes chaînés, en %)

	2013	2014	2015
Produit intérieur brut	0,6	0,6	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6
Dép. conso. ménages	0,5	0,7	1,5
Dép. conso. APU*	1,5	1,2	1,4
FBCF totale	-0,8	-0,3	1,0
dont ENF*	0,2	1,6	2,8
dont ménages	-0,5	-3,5	-0,8
dont APU*	-0,7	-5,7	-3,8
Exportations	1,9	3,3	6,1
Contribution des variations de stocks	0,2	0,5	0,1

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org).

2 Les prix du pétrole plongent en 2015

Evolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (Texas) (calcul à pondération égale) Base 100 en 2000 \$ / baril



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org)

3 Croissance mondiale atone

Croissance du PIB en 2012, 2013 et 2014, projections pour 2015 et 2016 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	3,5	3,3	3,4	3,1	3,2
Économies avancées	1,2	1,2	1,8	1,9	1,9
États Unis	2,2	1,5	2,4	2,4	2,4
Zone Euro, dont :	-0,9	-0,3	0,9	1,6	1,5
France	0,2	0,6	0,6	1,3	1,1
Allemagne	0,6	0,4	1,6	1,5	1,5
Japon	1,8	1,6	-0,1	1,0	1,2
Pays émergents ou en développement	5,3	4,9	4,6	4,0	4,1
Chine	7,7	7,7	7,3	6,9	6,5
Inde	5,6	6,6	7,2	7,3	7,5
Amérique Latine - Caraïbes	3,2	3,0	1,3	-0,1	-0,5
Brésil	1,9	3,0	0,1	-3,8	-3,8
Venezuela	5,6	1,3	-3,9	-5,7	-8,0
Suriname	3,1	2,8	1,8	0,1	-2,0
Caraïbes¹	1,7	3,4	5,1	5,1	4,4
Haïti	2,9	4,2	2,8	1,0	2,3
République Dominicaine	7,1	8,5	9,2	7,7	4,9
Antigua et Barbuda	3,6	1,5	4,2	2,2	2,0
Dominique	-1,3	0,6	3,9	-4,3	4,9
Sainte-Lucie	-1,1	0,1	0,5	1,6	1,4
Barbade	0,3	0,0	0,2	0,5	2,1
Trinidad et Tobago	1,3	2,3	-1,0	-1,8	-1,1

1 Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haiti, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2016 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour en savoir plus

- Note de conjoncture décembre 2015 et mars 2016, Insee.
- Insee Résultats n° 127, mai 2016, Comptes nationaux annuels.

Cadrage macroéconomique

La croissance carbure au pétrole

En 2014, la croissance martiniquaise s'élève à 1,4 %, après une évolution quasi nulle ou négative depuis 2011 (– 0,2 % en 2011, + 0,2 % en 2012 et – 0,9 % en 2013). Cette hausse est principalement due à un effet de rattrapage par rapport à 2013 en lien avec l'activité pétrolière. Hors production et exportation pétrolières, l'économie montre également des signes, modestes, de reprise, à commencer par la consommation des ménages en légère augmentation (+ 0,6 % en volume) et l'investissement en hausse de 4,5 % en volume.

Clémentine Garandeau, Insee

En 2014¹, le produit intérieur brut (PIB) de la Martinique amorce une reprise : il évolue de 1,4 % en volume, après – 0,9 % en 2013. Avec une population qui baisse de 0,5 % en 2014, le PIB par habitant augmente de 2,4 % en euros constants et s'établit à 22 200 euros. Sur la France entière, le PIB par habitant s'élève à 32 200 euros, en Guadeloupe à 20 100 euros et en Guyane à 15 600 euros.

Les exportations de pétrole dopent la croissance

Les exportations de pétrole s'enflamment en 2014 suite à l'arrêt de la raffinerie locale, la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA), pendant plusieurs semaines en 2013 pour contrôle et remise à neuf. Ainsi, après avoir chuté de 29,5 % en volume en 2013, la production de produits pétroliers raffinés repart à la hausse en 2014 : + 33,5 %. Cela impacte les échanges commerciaux de plusieurs manières : les importations de produits pétroliers raffinés sont en baisse (– 13,6 % en valeur) au profit de la production locale. Les importations de pétrole brut, réalisées en majeure partie par la SARA pour servir d'inputs dans la fabrication des produits pétroliers raffinés, augmentent de 24,1 %.

Enfin, les exportations de produits pétroliers raffinés doublent du fait de la reprise de la production locale mais aussi d'un déstockage important de la SARA. Ainsi, les exportations totales décollent de 27,1 % en volume. Avec un poids de 8 % dans le total des ressources (production locale + importations), elles contribuent pour + 2,6 points à la croissance.

Hors pétrole et en excluant une transaction exceptionnelle sur un avion à hauteur de 13,5 millions d'euros en 2013, les exportations progressent.

Les exportations de bananes repartent après une année 2013 difficile, et dépassent le niveau de 2012, avec 190 000 tonnes de bananes exportées. La production de rhum est en hausse de 2,9 % et celle de sucre de 10,9 %.

Les importations augmentent de 4,1 % en volume et représentent 27 % du total des ressources. Cette hausse provient d'une part, des produits issus des industries extractives (dont le pétrole brut) et d'autre part des biens manufacturés (+ 3,4 %), en lien avec une consommation des ménages qui reprend timidement.

Ménages et administrations publiques soutiennent la croissance

La consommation des ménages représente 48 % du total des ressources martiniquaises. Après avoir été en légère baisse chaque année depuis 2011, elle montre quelques signes positifs en 2014 et progresse de 0,6 % en volume, et ce malgré une population qui baisse de 0,5 %. Cette hausse s'inscrit dans un contexte de faible inflation (+ 0,7 % en moyenne annuelle), avec des prix de produits pétroliers bruts et raffinés particulièrement faibles et une stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi.

Cette hausse de la demande des ménages se traduit par une hausse des importations de produits non alimentaires, tandis que celles de biens alimentaires stagnent. Les ventes de voitures neuves sont de nouveau en légère augmentation (+ 1,9 %) sous l'effet d'un rattrapage après deux années difficiles. Signe d'une reprise timide, les crédits à la consommation des ménages sont en repli (– 0,5 %).

Du côté des administrations publiques, les dépenses progressent significativement : + 1,6 % en volume.

Elles représentent 32 % du total des ressources et, en volume, dépassent, le niveau de 2010 pour la première fois en 5 ans, du fait d'une hausse à la fois de la masse salariale et des achats et charges externes.

L'investissement se maintient

Après deux années de baisse, l'investissement retrouve un certain dynamisme avec une hausse de 4,5 % en volume, pour un poids de 12 % dans le total des ressources. Cette hausse de l'investissement est portée principalement par les entreprises. L'encours des crédits d'investissement qui leur sont accordés augmente sensiblement (+ 5,4 %), après deux années de baisse consécutives (– 1,4 % en 2012 et – 2,7 % en 2013). Les crédits à l'investissement contractés par les ménages augmentent timidement (+ 1,3 %) alors que les autorisations de construire baissent (– 6,5 %). Dans le secteur public, de gros travaux comme la construction du Transport Collectif en Site Propre (TCSP) et la reconstruction d'hôpitaux continuent de soutenir l'investissement.

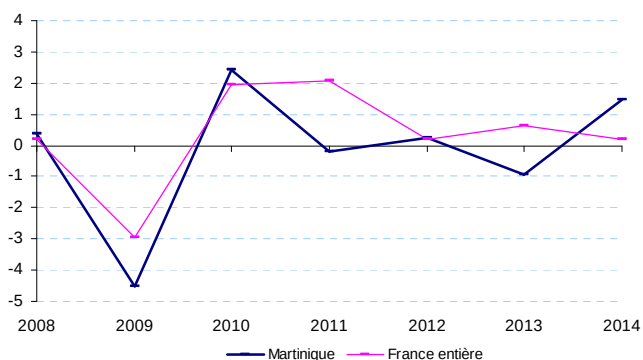
La croisière a le vent en poupe

Les dépenses des touristes stagnent à 298,5 millions d'euros en 2014. Elles se composent à 96 % des dépenses des touristes de séjour. Leur nombre est resté constant par rapport à 2013 (489 600 touristes) bien que leurs dépenses soient en légère baisse (– 0,7 %). Le nombre de croisiéristes continue d'augmenter et atteint 177 800, (+ 71,3 % par rapport à 2013). Leurs dépenses évoluent de façon comparable et s'élèvent à 2,1 millions d'euros et compensent ainsi la légère baisse des dépenses des touristes de séjour.

¹ Les données macroéconomiques 2015 ne seront disponibles qu'au cours du 3^e trimestre 2016 et feront l'objet d'une publication en fin d'année.

1 Une croissance à 1,4 % dynamisée par les exportations de produits pétroliers raffinés

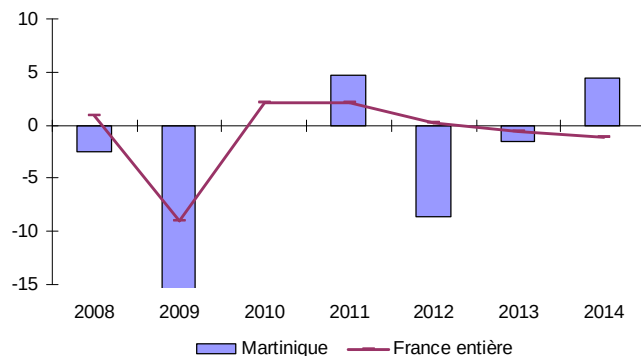
Taux de croissance du PIB en volume, en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 L'investissement se redresse, porté par les entreprises

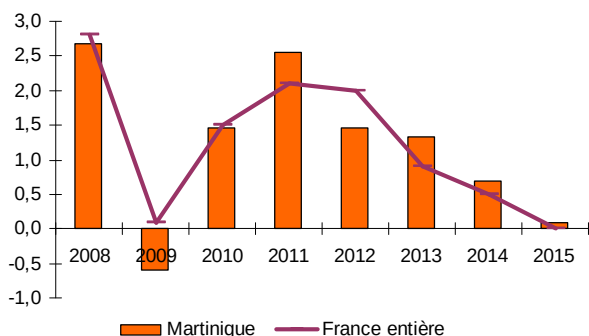
Évolution de l'investissement en volume, en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 Une inflation nulle en 2015

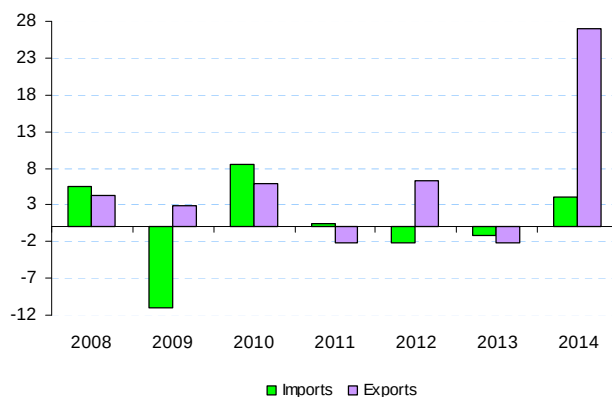
Évolution de l'indice des prix, moyenne annuelle en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Les exportations portées par les produits pétroliers

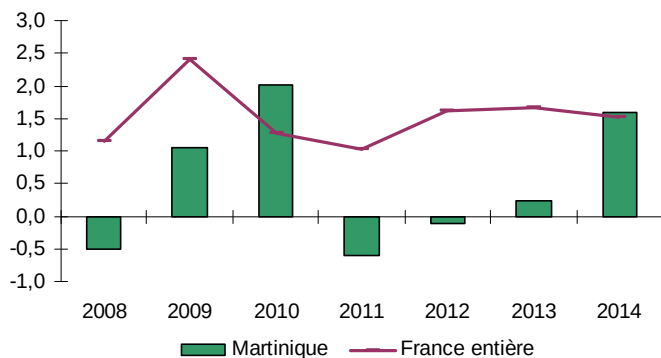
Évolution des échanges extérieurs en volume : taux de croissance en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 Les administrations publiques dépensent davantage

Évolution des dépenses en volume : taux de croissance en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Emploi salarié

Une année en nette amélioration

En 2015, l'emploi salarié marchand martiniquais affiche un bilan plus satisfaisant que celui de la Guadeloupe et de la Guyane. Il est en effet en hausse, aussi bien en moyenne annuelle qu'en déclinaisons trimestrielles. Les différents secteurs ont toutefois évolué de façon différenciée. L'industrie s'est redynamisée en cours d'exercice et le tertiaire marchand s'est équilibré. Un peu en retrait, le secteur de la construction a été plus fluctuant.

Guy Mystille, Insee

Une année de reprise, quoique modeste

L'emploi salarié marchand expose en 2015 un état des lieux qui s'est amélioré. Il a augmenté de 1,5 % en moyenne annuelle, par rapport à l'année 2014. Ce nouveau souffle est impulsé par une conjonction haussière de ses trois composantes : l'industrie, le secteur tertiaire marchand et dans une moindre mesure, la construction, ont accru leurs effectifs.

Cette conjoncture inédite se décline aussi trimestriellement. Le début de l'année 2015 a été marqué par la hausse saisonnière habituellement observable aux premiers trimestres de tous les exercices. Cette hausse est le fruit de saisonnalités liées à des facteurs adjacents, tels que les besoins ponctuels de main-d'œuvre pour répondre à l'accroissement d'activité. La Martinique se distingue cependant de la Guadeloupe et de la Guyane par un maintien en cours d'année de l'élan du premier trimestre, et une tendance haussière au quatrième trimestre.

Accroissement d'activité dans le secteur industriel

Au premier trimestre 2015, l'emploi salarié du secteur industriel a mécaniquement bénéficié de l'augmentation de la demande, principalement dans le domaine agroalimentaire. Contrairement aux années antérieures, cette impulsion saisonnière ne s'est pas essouffée au second trimestre. L'emploi y a été soutenu, avant de se rétracter au troisième trimestre.

Le quatrième trimestre s'est soldé par une augmentation des effectifs du secteur. Elle est le fruit des saisonnalités générées par le regain économique lié aux fêtes de fin d'année, mais elle résulte aussi d'une multiplication des créations d'entreprises

dédiées à l'industrie. L'emploi salarié du secteur industriel a augmenté de 1,3 % au quatrième trimestre 2015, par rapport au troisième trimestre. L'accroissement est plus avéré par rapport au quatrième trimestre 2014 (+ 2,9 %). Cette embellie est surtout le fait de petites structures, employant moins de 10 salariés.

Le secteur tertiaire marchand contribue aussi à l'embellie

Le secteur tertiaire marchand se comporte de façon similaire à celle de l'industrie. Il est en hausse en moyenne annuelle, quoique plus prononcée (+ 1,7 %). Déclinée trimestriellement, l'évolution est plutôt favorable en début d'exercice. Elle se maintient au second et au troisième trimestre et repart à la hausse en fin d'année : l'emploi bénéficie en effet des saisonnalités propres au mois de décembre.

Principal poste impacté, celui de l'hébergement et de la restauration dont l'évolution de l'emploi est conséquente par rapport au troisième trimestre (+ 4,9 %). Elle est un effet induit du commencement de la haute saison touristique. Comparé au quatrième trimestre 2014, le progrès est encore plus nettement marqué (+ 7,4 %).

La construction est en retrait, mais se stabilise au second semestre

En moyenne annuelle, l'emploi salarié du secteur de la construction a augmenté de 1,7 % en 2015, par rapport à 2014. Ce secteur a toutefois évolué moins favorablement que le secteur industriel et celui du tertiaire marchand au cours de l'exercice. Il a enregistré un pic d'activité au second trimestre, avant de rétracter aux trimestres suivants. L'emploi salarié de ce

secteur a toutefois augmenté de 2,8 % au quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014.

En dépit de ce regain, le secteur de la construction reste soumis aux contraintes fortes de l'exiguïté du territoire et la carence récurrente en nouveaux gros chantiers.

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

1 Chiffres Clés

	Nombre de salariés (effectifs)	Évolution 2015/2014 (%)
Industrie	8 481	0,2
Construction	6 097	1,7
tertiaire marchand	49 246	1,7
Total (hors agriculture)	63 824	1,5
Agriculture	4 354	0,5
Total	68 178	1,4

Source : Insee, Epure.

2 Progression de 2,6 % dans le tertiaire marchand

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (en %)

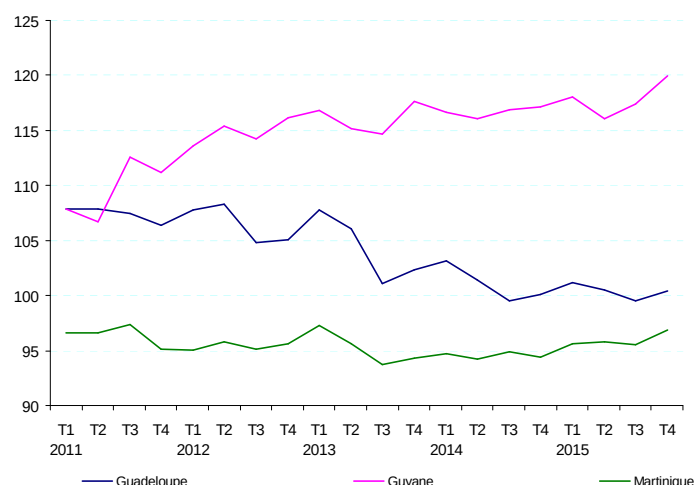
	Évolution T4 2015 / T3 2015	Évolution T4 2015 / T4 2014
Commerce	1,0	0,8
Autres activités de services	4,2	1,3
Transport et entreposage	1,5	1,8
Hébergement et restauration	4,9	7,4
Information et communication	0,8	1,5
Activités financières et d'assurance	-0,8	0,6
Activités immobilières	0,1	3,0
Activités Scientifiques et techniques - Services administratifs et de soutien	0,9	4,5
Ensemble tertiaire marchand	1,6	2,6

Note : l'évolution annuelle rapporte les effectifs au 31 décembre 2014 aux effectifs au 31 décembre 2015.

Source : Insee, Epure.

3 Augmentation des effectifs en 2015

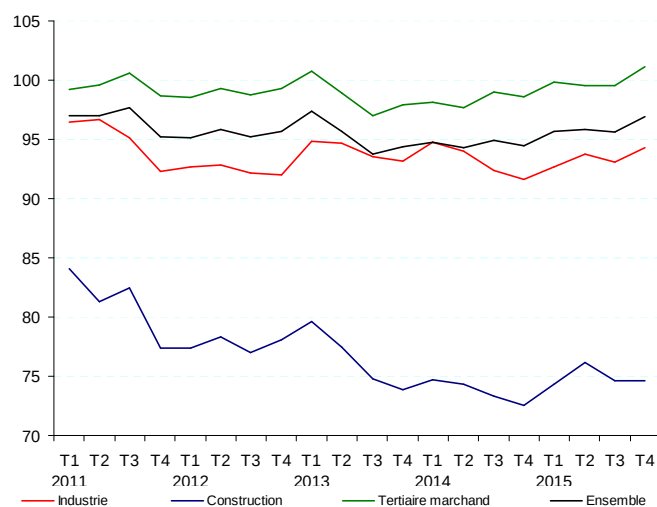
Évolution de l'emploi salarié dans les trois DFA



Source : Insee, Epure.

4 L'emploi salarié marchand en courbe ascendante en 2015

Évolution de l'emploi salarié marchand en Martinique



Source : Insee, Epure.

Chômage

Les femmes moins souvent au chômage que les hommes

En 2015, le taux de chômage s'établit à 18,9 % en Martinique. C'est le moins élevé des DFA. Les femmes sont moins touchées que les hommes, respectivement 17,6 % et 20,4 %. Pôle emploi Martinique enregistrait 52 948 demandeurs d'emploi en fin de mois, de catégories A, B, C, soit une évolution annuelle qui reste très faible, de l'ordre de 0,6 %, et qui reflète une stabilisation du nombre d'inscrits.

Marcelle Jeanne-Rose, Insee

Les jeunes hommes plus touchés par le chômage

En 2015, le taux de chômage (*définitions*) s'élève à 18,9 % en Martinique. Il fléchit légèrement par rapport à 2014

(- 0,5 point). C'est le moins élevé des Départements Français d'Amérique (DFA). Le taux de chômage atteint en effet 23,7 % en Guadeloupe et 21,9 % en Guyane. Il est de 10,3 % en France métropolitaine.

La Martinique se distingue aussi des deux autres DFA par un taux de chômage féminin inférieur à celui des hommes. L'écart est de 2,8 points en faveur des femmes. Parmi les hommes actifs, 20,4 % sont chômeurs contre 17,6 % pour les femmes. Ce fléau qui touche particulièrement les 15-24 ans, concerne encore plus les jeunes hommes. Leur taux de chômage dépasse de 11,3 points celui des jeunes femmes, qui atteint tout de même plus de 42,0 %.

Pour les seniors, l'écart est plus réduit, les Martiniquaises de 50 ans et plus affichent un taux de chômage de 8,5 % contre 12,9 % pour les hommes. Le diplôme demeure toujours un atout pour échapper au chômage, le taux régresse quand le niveau de diplôme s'élève. Ainsi, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont moins souvent au chômage (3,6 %) que les employés (16,8 %) et les ouvriers (29,4 %).

En Martinique, le facteur « âge » est plus discriminant que le facteur « sexe » pour le chômage de longue durée. En effet, 16,5 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage depuis deux ans et plus contre 11,2 % des 25-49 ans et 6,1 % des seniors.

Les femmes sont beaucoup plus nombreuses (26,2 %) que les hommes (12,4 %) à occuper un emploi à temps partiel et leur taux de sous-emploi atteint 13,0 %, soit 5 points de plus que les hommes.

La situation se dégrade pour les seniors

Le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories A, B, C faiblit à peine en 2015 (- 0,2 %). La Martinique est le seul DFA qui enregistre une baisse des DEFM (*définitions*). La Guadeloupe affiche 0,9 % de hausse, la Guyane 2,7 %. En France hexagonale, leur effectif progresse de 4,8 %. La baisse amorcée chez les DEFM de moins de 25 ans se poursuit de façon plus marquée, - 11,5 % en 2015, après - 7,8 % en 2014.

Cette diminution est de moindre ampleur pour les 25-49 ans, - 1,7 %. À l'inverse, la situation des seniors continue à se dégrader. Malgré une baisse de 2,5 points, leur nombre évolue fortement (+ 8,5 %). Cette tranche d'âge représente désormais près de 30 % des demandeurs de la catégorie A, B, C.

Les femmes restent surreprésentées avec 58 % de l'ensemble des demandes A, B, C, même si leur nombre baisse sur un an. Plus singulièrement, dans la catégorie A, le nombre de demandes recule de 2,3 %. La tendance à la baisse observée depuis mi 2012 se confirme pour les moins de 45 ans, tandis que pour les 50 ans et plus, les effectifs ne cessent d'augmenter depuis le début de la crise en 2008. Plus de la moitié des DEFM de catégories A, B, C sont inscrits à pôle emploi depuis un an ou plus.

Même si la hausse s'est plutôt ralentie, le nombre de DEFM de longue durée reste important car le contexte économique ne permet pas une inversion de la tendance.

Les contrats majoritaires dans le secteur non marchand

Au fil des années le nombre de bénéficiaires du dispositif d'aide à l'emploi s'effrite lorsque les effets de ce dispositif s'essouffent. Ces mesures adoptées pour favoriser l'insertion professionnelle doivent s'adapter à l'individu et à l'entreprise dans un contexte où les entreprises sont d'une manière générale plutôt frileuses. Malgré tout, les contrats en alternance progressent de 19,0 %. Par ailleurs, les contrats signés dans le secteur non marchand restent majoritaires, 49 % de l'ensemble, alors que leur nombre est à la baisse (- 5,3 %).

Chômeurs et demandeurs d'emplois

Entre 2014 et 2015, le nombre de chômeurs au sens du BIT est plutôt orienté à la baisse en moyenne annuelle, de même que le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (*définitions*) inscrits à Pôle emploi. Si ces deux indicateurs évoluent souvent dans le même sens, ils peuvent aussi diverger. Cette différence s'explique alors en partie par la hausse concomitante du « halo » autour du chômage. Il est ainsi possible que, face aux difficultés rencontrées sur le marché du travail, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne cherchent plus activement d'emploi ou déclarent ne plus souhaiter travailler, s'éloignant ainsi du marché du travail.

1 Chiffres clés

	Taux de chômage 2015 (en %)	Variation en point 2015/2014
Ensemble	18,9	-0,5
Hommes	20,4	1,5
Femmes	17,6	-2,3

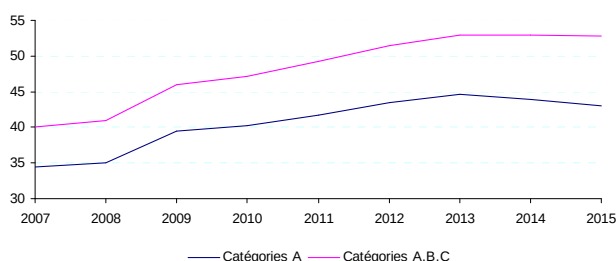
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

	Demandeurs d'emploi 2015	Evolution 2015/2014 (en %)
Ensemble catégorie A, B, C	43,4	-2,3
Moins de 25 ans	5,1	-15,4
De 25 à 49 ans	25,2	-3,8
50 ans ou plus	13,1	7,4

Source : Pôle emploi-DARES, STMT.

2 Une tendance à la stabilisation

Évolution des demandeurs d'emploi en fin de mois (en milliers)



Source : Pôle emploi-DARES, STMT.

3 Les demandeurs seniors de plus en plus nombreux

Demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes (en milliers)

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Glissement annuel (1) en %	
	Catégorie A, B, C	Catégorie A	Catégorie A, B, C	Catégorie A
Hommes	22,3	19,2	0,5	-1,0
Femmes	30,5	23,8	-0,7	-2,9
Moins de 25 ans	6,0	5,0	-11,8	-15,3
25 à 49 ans	31,0	24,8	-1,6	-3,9
50 ans ou plus	15,8	13,1	8,2	7,4
Inscrits depuis plus d'un an	29,2	nd	1,0	nd
Martinique	52,8	43,0	-0,2	-2,3
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Des bénéficiaires en baisse

Les dispositifs d'aide à l'emploi (en nombre)

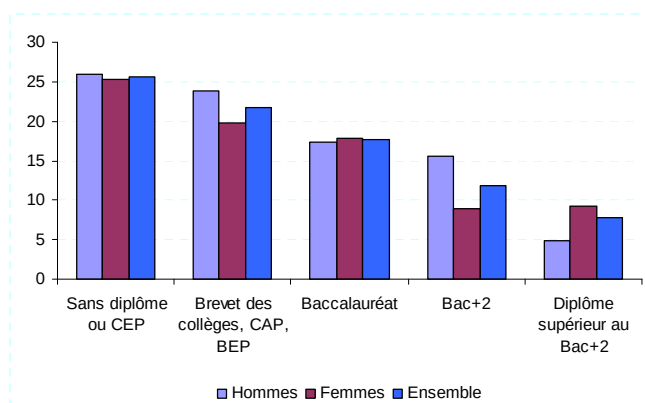
	2 014	2015 (p)
Contrats en alternance	647	772
Emploi marchand aidé	2 994	3 147
dont Contrat unique d'insertion(CUI) - Contrat Initiative Emploi (CIE)	817	682
dont Emplois d'Avenir	444	513
Emploi non marchand aidé	4 543	4 303
dont Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat d'Accomp. à l'Emploi (CAE)	3 555	3 410
dont Emplois d'Avenir	969	824
Accompagnement des jeunes	2 213	1 131

p : données provisoires.

Source : Dares.

5 Le diplôme protège du chômage

Taux de chômage par sexe et niveau de diplôme (en %)



Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Martinique, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

6 Une situation précaire pour les jeunes et les femmes

Statut d'emploi selon le sexe (en %)

	Hommes (p)	Femmes (p)	15-24 ans (p)	Ensemble (p)
Temps complet	87,6	73,8	71,9	80,1
Temps partiel	12,4	26,2	28,1	19,9
Taux de sous-emploi	8,0	13,0	10,0	10,7

(p) : données provisoires.

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Martinique, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

7 Près de 30 000 chômeurs en Martinique

Répartition de la population de 15 ans et plus par statut d'activité (en milliers)

	Hommes (p)	Femmes (p)	Ensemble (p)
Actifs	72,1	83,4	155,6
Actifs ayant un emploi	57,4	68,7	126,2
Chômeurs	14,7	14,7	29,4
Inactifs	63,9	85,6	149,5
Ensemble	136,1	169,0	305,1

(p) : données provisoires.

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Martinique, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

Prix

Le faible coût des produits pétroliers limite l'inflation

En Martinique, la variation de l'indice des prix entre 2014 et 2015 est de 0,1 % en moyenne annuelle. Elle est beaucoup plus faible qu'en 2014 (0,7 %) et moindre que celle observée en Guadeloupe (0,3 %). Elle est toutefois supérieure à celle de la Guyane, qui affiche une variation négative (-0,1 %). Cependant, ce niveau est davantage le fait d'une contribution extérieure, à savoir la chute mondiale des cours du pétrole, que de baisses réelles dans la majorité des postes.

Guy Mystille, Insee

En 2015, l'indice des prix à la consommation des ménages est stable par rapport à l'année 2014. Cette bonne tenue est principalement corrélée à un facteur exogène, celui de la baisse des prix du pétrole. La surproduction pétrolière confrontée à l'essoufflement de la demande mondiale a provoqué mécaniquement une chute conséquente des prix du baril. En Martinique, la baisse a été répercutée tout au long de l'année, avec des pics particulièrement caractérisés en octobre (-15 %) et en décembre (-14 %). Le plus faible niveau de baisse a été enregistré en juin (-4 %). La plus forte contribution à la baisse est celle des produits pétroliers, dont les prix ont chuté de 8,4 % en moyenne. Toutefois, le consommateur martiniquais a subi des augmentations tarifaires du prix de l'essence à la pompe en avril, mai, juin et juillet 2015.

Les effets de la baisse des cours du pétrole se sont essentiellement manifestés à compter du mois de septembre, et jusqu'à décembre. De son côté, le prix du gaz a

fortement baissé en moyenne annuelle (-12,7 %). Cette baisse n'a cependant pas empêché un surenchérissement des prix de la bouteille de gaz qui sont en effet repartis à la hausse d'août à novembre, après avoir légèrement diminué sur un rythme mensuel, d'avril à juillet.

Les prix des fruits flambent en cours d'année

L'impact de l'importante chute des tarifs de l'énergie, et singulièrement des produits pétroliers, est limité sur le niveau général des prix. Des augmentations transversales sur certains autres postes tempèrent en effet le résultat final.

Les prix de l'alimentation ont ainsi augmenté de 1,8 %, grevés par la mauvaise tenue du poste « produits frais ». Celui-ci a en effet augmenté de 3,7 % en moyenne annuelle, et l'évolution des prix sur la quasi-totalité de l'exercice a été largement défavorable aux consommateurs. Une telle hausse en moyenne annuelle est liée à

celle des prix des fruits et légumes : les premiers ont grimpé de 3,6 %, les seconds de 3,4 % entre 2014 et 2015. La hausse des prix des produits frais est aussi le fait d'une augmentation des prix du poisson (+2,2 %), et dans une mesure moindre, du prix de la viande (+0,9 %).

Surenchérissement dans les services

Le poste « produits frais » n'est pas le seul à contrecarrer les effets de la baisse des prix des produits pétroliers. Les services contribuent aussi à maintenir l'inflation à un niveau moins favorable. Les hausses sont portées par le secteur du transport et communication (+2,1 %) et les services de santé (+0,5 %). À l'inverse, les tarifs des assurances sont restés stables, en dépit d'une très légère augmentation de ceux des assurances liées au logement.

Pour en savoir plus

- Indice des prix à la consommation de Martinique : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=24156

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation de Martinique en 2015 (en indice et en %)

Regroupements	Pondérations 2015	Indices moyens 2014	Indices moyens 2015	Variation 2014/2015	Contributions à la hausse des prix en 2015
Alimentation	1 703	143,0	145,6	1,8	0,3
Produits Frais	324	147,7	153,1	3,7	0,1
Alimentation hors produits frais	1 379	140,8	142,7	1,3	0,2
Tabac	22	484,1	492,2	1,7	0,0
Produits manufacturés	2 913	106,9	106,1	-0,7	-0,2
Habillement et chaussures	742	94,2	91,8	-2,6	-0,2
Produits de santé	164	89,3	87,1	-2,5	0,0
Autres produits manufacturés	2 007	114,3	114,6	0,2	0,0
Energie	897	160,2	152,4	-4,8	-0,4
Produits pétroliers	688	170,9	155,8	-8,8	-0,6
Services	4 465	134,0	135,4	1,1	0,5
Loyers et services rattachés (1)	1 097	144,6	145,1	0,3	0,0
Services de santé	247	123,5	124,1	0,5	0,0
Transports et communications	584	110,5	112,8	2,1	0,1
Autres services (2)	2 537	135,5	137,1	1,2	0,3
Ensemble	10 000	130,7	130,9	0,1	0,1

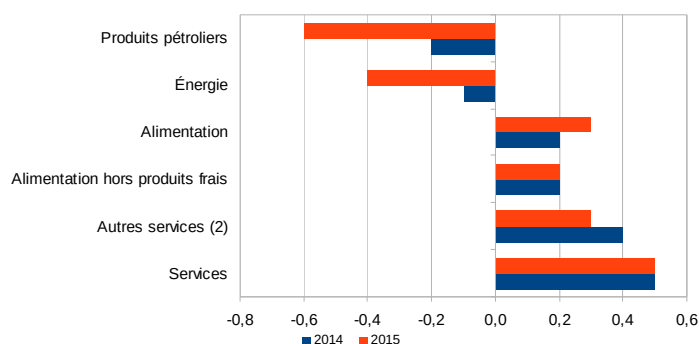
(1) Les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financier...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Poids moindre des produits pétroliers

Contributions des postes à l'évolution générale des prix en nombre de points

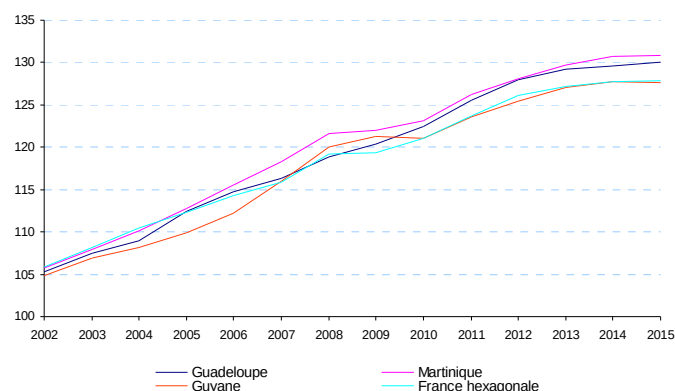


(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 Les prix augmentent peu

Évolution des prix entre 2002 et 2015 dans les DFA et en France hexagonale (en %)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Épargne Crédit

L'activité de financement gagne en dynamisme

En Martinique, l'année 2015 est marquée par une nouvelle amélioration de l'activité financière, tant en termes de distribution de crédits que de collecte, en ligne avec un contexte économique favorable et une baisse généralisée des taux d'intérêt. L'ensemble des agents économiques participe à ce regain d'activité.

Evie Coyan, Iedom

Une croissance généralisée de l'activité financière

L'encours sain (*définitions*) de crédits à la clientèle poursuit sa progression pour s'établir à 8,6 milliards d'euros (+ 5,7 % contre + 2,3 % en 2014). L'ensemble des agents économiques est concerné par ce regain d'activité, mais ce dernier est particulièrement imputable aux ménages dont l'encours sain de crédits progresse de 6,7 % pour s'établir à 3,4 milliards d'euros. Après le ralentissement de leur encours en 2014 (+ 1,3 %), les crédits à l'habitat retrouvent un taux de progression soutenu (+ 5,6 %), en lien avec la poursuite de la baisse des taux d'intérêt. De même, alors qu'ils stagnaient, voire se contractaient depuis 2010, les crédits à la consommation enregistrent une hausse substantielle de 9,7 %. Les entreprises, pour leur part, bénéficient d'un climat des affaires favorable. A 3,3 milliards d'euros, l'encours sain de crédits enregistre une nouvelle progression de 2,4 %, quoique moins importante qu'en 2014 (+ 3,2 %). Les crédits à l'investissement constituent la seule composante de l'encours des entreprises orientée à la hausse (+ 13,1 %). Les intentions d'investissement des entrepreneurs portent essentiellement sur le maintien de l'outil de production. Pour leur part, les crédits immobiliers et les crédits d'exploitation sont en retrait respectif de 3,9 % et 21,6 %. Bénéficiant d'un contexte conjoncturel plus favorable, les entreprises

semblent avoir moins recours aux autorisations de découvert et plus enclines à négocier des lignes de trésorerie. Les comptes ordinaires débiteurs s'inscrivent ainsi en repli (- 54,5 %), alors que les crédits de trésorerie sont en hausse (+ 12,2 %). Les collectivités locales et les autres agents économiques (*définitions*) participent également à la croissance d'ensemble avec une progression respective de 11,1 % et 7,9 % de leur encours.

L'encours douteux diminue de façon sensible

Le risque de crédit (*définitions*) recule sous l'effet de la diminution des créances douteuses brutes (0,6 milliard d'euros) soit - 2,9 %, pour un taux de créances douteuses ramené à 6,3 % (- 0,5 point). A 51,5 %, le taux de provisionnement (*définitions*) affiche un retrait significatif (- 4,0 points). Pour les seuls établissements installés localement (ECIL), le taux de créances douteuses atteint 6,0 % (- 0,9 point) et le taux de provisionnement est en repli à 57,5 % (- 2,5 points).

Les actifs financiers s'inscrivent en hausse

En 2015, les actifs financiers poursuivent leur progression (+ 4,2 %) pour s'établir à 7,2 milliards d'euros. Cette amélioration

de la capacité d'épargne de l'ensemble des agents économiques est principalement liée à la hausse des avoirs des sociétés non financières (+ 11,6 %), portée à la fois par l'augmentation des dépôts à vue (+ 15,1 %) et celle des placements liquides ou à court terme (+ 7,0 %). Avec 71,4 % de l'ensemble des dépôts collectés, les ménages demeurent les principaux détenteurs d'actifs. Leurs actifs financiers restent orientés à la hausse (+ 2,2 %), sous l'effet conjugué de la progression des dépôts à vue (+ 7,2 %) et de l'épargne à long terme (+ 3,2 %). En revanche, les placements liquides ou à court terme se contractent (- 2,4 %), en lien avec la réduction des taux d'intérêt qui affecte les rendements. Les avoirs des autres agents économiques s'inscrivent dans la même tendance. Ils progressent de 2,2 % pour s'établir à 0,4 milliard d'euros à fin 2015.

Par ailleurs, le besoin de financement reste stable. Compte tenu du niveau des encours de crédits par rapport à celui des actifs financiers, les établissements de crédit de la place martiniquaise présentent un besoin de financement stable de 2,0 milliards d'euros (contre 1,9 milliard en 2014).

Pour en savoir plus

- <http://www.iedom.fr/martinique/publications-47/>

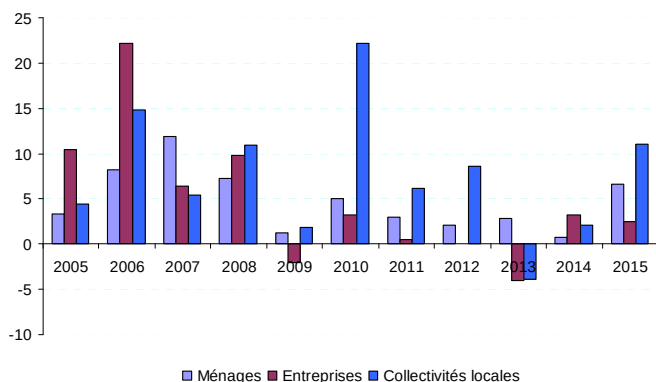
1 Chiffres clés

	Valeur 2015 (en milliards d'euros)	Évolution 2015/2014 (en %)
Encours sains *	8,601	5,7
Ménages	3,437	6,7
Entreprises	3,345	2,4
Collectivités	1,281	11,1
Créances douteuses brutes	0,575	-2,9
ECIL	0,515	-5,9
ECNIL	0,060	33,0

Source : IEDOM - Surfi.

2 L'encours sain progresse pour tous les agents

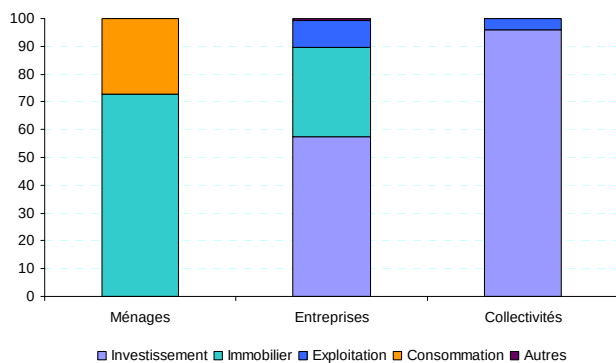
Taux de croissance des encours sains de crédits (en %)



Source : IEDOM - Surfi.

3 Les crédits d'investissement, composante quasi unique de l'encours des entreprises

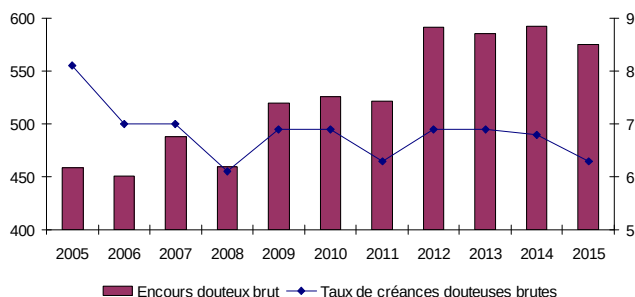
Répartition des crédits par agent au 31/12/2015 (en %)



Source : IEDOM - Surfi.

4 La sinistralité diminue

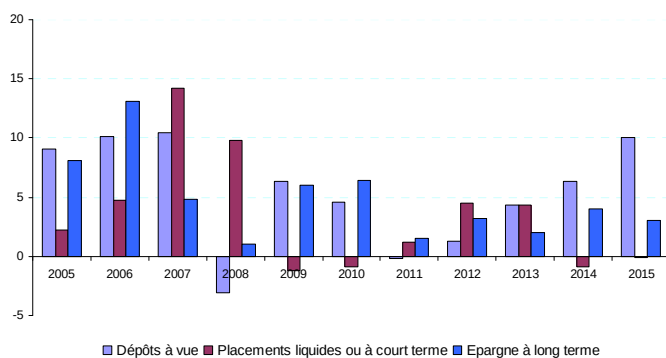
Évolution des créances douteuses brutes (en millions d'euros et en %)



Source : IEDOM - Surfi.

5 Les actifs financiers sont en hausse globale

Taux de croissance des actifs financiers (en%)



Source : IEDOM - Surfi.

Démographie d'entreprises

Rebond des créations d'entreprises

En 2015, en Martinique, les créations d'entreprises repartent timidement à la hausse (+ 1,2 %) après quatre années de baisse consécutive. La progression des créations de sociétés et la bonne tenue des entreprises individuelles hors micro-entreprises renforcent cette légère hausse. Les créations d'entreprises augmentent dans la majorité des secteurs d'activité, sauf dans les services aux entreprises. La construction retrouve un second souffle après une année 2014 difficile.

Émilie CHARLES-EUPHROSINE, Insee

En Martinique, en 2015, le tissu économique s'enrichit de 3 127 entreprises nouvelles. Tandis que les créations d'entreprises reculent au niveau national (- 4,7 %), elles progressent (+ 1,2 %) en Martinique. Les créations de sociétés soutiennent cette hausse, elles augmentent de 17 % par rapport à 2014. Les créateurs sont de plus en plus nombreux à choisir la forme sociétaire pour fonder leur entreprise. Les sociétés représentent 46 % des créations, soit 6 points de plus qu'en 2014.

Néanmoins, les entreprises individuelles sont majoritaires et représentent 54 % des créations en 2015. Le nombre de créations d'entreprises individuelles (hors micro-entreprises) augmente de 9,9 % après deux années de stagnation 2013-2014. La création de micro-entreprises ne cesse de se contracter. Par rapport à 2009, année de la mise en place du dispositif, les nouveaux micro-entrepreneurs sont beaucoup moins nombreux. Le nombre de créations de ce type a été divisé par trois en six ans et n'affiche en 2015 que 720 entreprises nouvelles.

Comme en France métropolitaine, le statut de micro-entrepreneur semble être devenu moins séduisant après la mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires.

Reprise dans le secteur de la construction

En 2015, les créations d'entreprises augmentent dans la majorité des secteurs d'activité, sauf dans les services aux

entreprises. Le secteur le mieux orienté est celui de la construction, même si sa part est faible (12 %) dans les créations. Après une année 2014 difficile, les créations d'entreprises progressent de 9 % en 2015 dans ce secteur. Cette croissance est portée par la forte augmentation des créations de sociétés (+ 23 %).

Baisse de la création dans les services aux entreprises

Après une forte hausse des créations d'entreprises en 2009, suivie de cinq années successives de baisse, le secteur des services aux entreprises poursuit sa chute en 2015 (- 3 %). Cette baisse est à imputer à la forte réduction des créations de micro-entreprises (- 28 %).

Avec 30 % des créations, le secteur des services aux entreprises est le deuxième gisement dans l'économie de la Martinique après le secteur du « commerce, transports, hébergement restauration ». Dans ce secteur, les créations croissent timidement (+ 1 %). Si les créations de sociétés et d'entreprises individuelles hors auto-entreprises sont orientées à la hausse, celle-ci est en grande partie compensée par la forte diminution des créations de micro-entreprises (- 39,7 %).

d'entreprises chutent ainsi de 8,4 %, tandis qu'au niveau national, elles augmentent modérément (1,3 %).

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

Le nombre de défaillances d'entreprises recule

En 2015, les tribunaux ont prononcé 394 procédures de redressement judiciaire, soit 43 de moins qu'en 2014. Les défaillances

1 Chiffre clés de la création d'entreprises

(en % et en nombre)

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime micro-entrepreneur	Ensemble	
				Créations en 2015	Évolution 2015/2014
	Évolution 2015/2014				
Martinique	17,0	9,9	26,5	3 127	1,2
France métropolitaine	3,6	29,4	21,1	509 550	4,7

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Démographie des entreprises

(en % et en nombre)

	Indus- trie	Cons- truction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entre- prises	Services aux parti- culiers	Ensemble	
	Évolution 2015/2014					Créations en 2015	Évolution 2015/2014
Créations de sociétés							
Martinique	16,1	22,8	18,3	13,3	17,2	1 448	17,0
France métropolitaine	8,9	6,4	5,6	5,7	2,9	166 107	3,6
Créations d'entreprises individuelles, hors auto-entreprises							
Martinique	3,9	11,1	11,6	6,1	11,7	959	9,9
France métropolitaine	27,0	0,7	91,0	21,0	9,8	123 286	29,4
Demandes de création d'entreprises sous régime d'auto-entrepreneur							
Martinique	40,0	28,4	39,7	28,0	9,7	720	26,5
France métropolitaine	41,0	34,8	36,6	9,0	9,9	220 157	21,1

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Défaillances d'entreprises

(en nombre et en %)

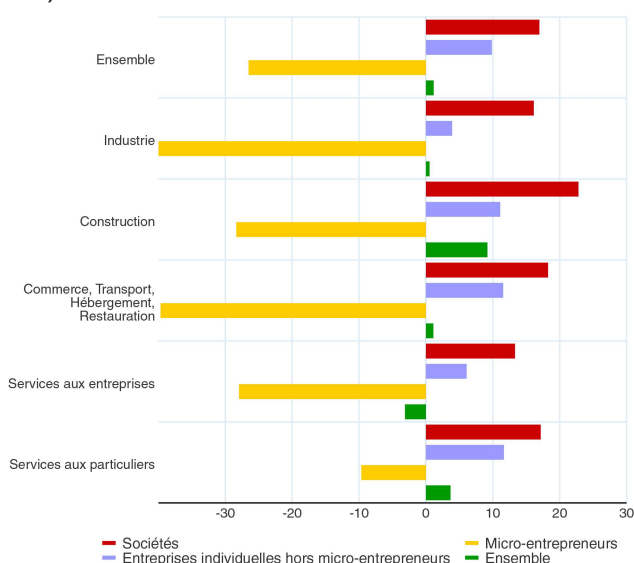
	Défaillances 2015	Évolution 2015/2014
Martinique	394	-8,4
France métropolitaine	61 758	1,3

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/03/16).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Martinique

(en %)



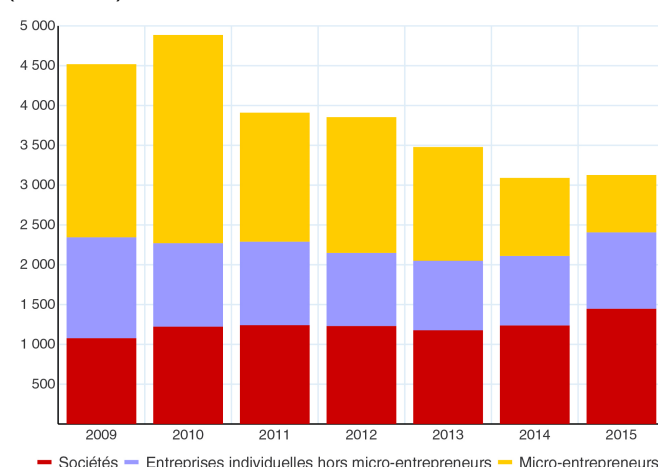
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Créations d'entreprises dans la région Martinique

(en nombre)



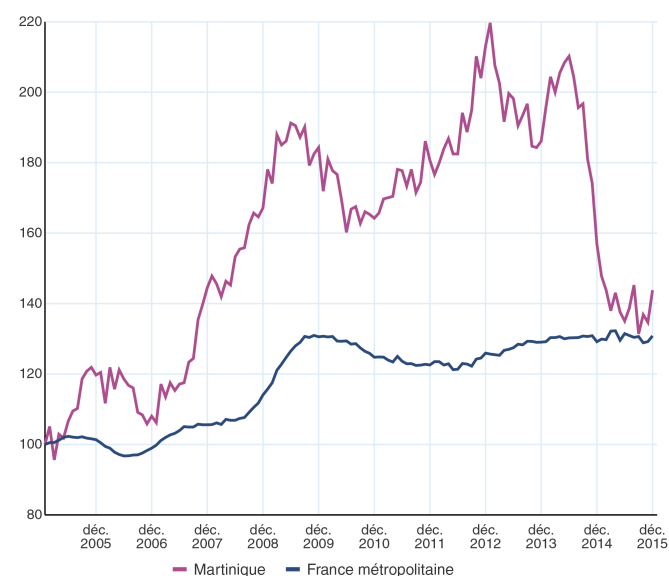
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Martinique

En indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11/03/16).

Agriculture

Une année globalement favorable

Dans un contexte économique qui reste difficile, l'agriculture martiniquaise affiche des résultats en demi-teinte en 2015. Deux productions connaissent un essor significatif : la canne à sucre, en baisse structurelle depuis 2010, est en hausse de 24 % et la volaille qui progresse de 16 %, malgré un contexte favorable à l'importation. La production porcine continue en revanche à fléchir. La production de viande bovine et ovine, quant à elle, reste stable.

Jean-Pierre Devin, DAAF Martinique

La banane martiniquaise maintient le cap

En 2014, après la tempête Chantal, la filière banane a su se redresser. Cette année encore, la production progresse. Après un premier semestre 2015 mitigé, les exportations sont en augmentation au second ; elles arborent une hausse annuelle de 3 %. Le marché local, s'il demeure marginal au regard des débouchés métropolitains, gagne du terrain. Comme en 2014, la consommation affiche une croissance de 16 % en 2015, témoignant ainsi de l'intérêt croissant de la banane dans l'alimentation en Martinique. Les prix payés aux producteurs demeurent stables depuis 2013. La diminution sensible du nombre de planteurs (-2,3 %) laisse penser que l'augmentation de la production est, cette année encore, liée à une augmentation de rendement.

Rendements en hausse pour la canne à sucre

Après une diminution constante de la production et des rendements depuis 2012, les livraisons à la sucrerie du Gallion et aux distilleries de rhum agricole augmentent. Pour une surface comparable

à celle de 2014 (3 793 ha en 2015, 3 789 en 2014), la production totale, donc les rendements, augmentent de 24 %, atteignant ainsi le niveau de 2012.

La richesse en saccharose est également en hausse, avec des teneurs de 12,53 g/kg soit le niveau le plus élevé observé depuis 2012. Une pluviométrie relativement faible et des températures élevées ont contribué à ce niveau de qualité des cannes récoltées. Une des conséquences de cette richesse en saccharose est la hausse de 2 % du coefficient de paiement, par rapport aux deux années précédentes.

Cette qualité supérieure couplée à l'augmentation des rendements, amènent un nouveau souffle à cette filière en repli depuis quelques années. Elle entraîne une hausse de plus de 27 % de la valeur totale de la production de canne par rapport à 2013.

La filière animale portée par la volaille

La filière animale affiche une timide augmentation (1,9 %) des abattages contrôlés, suite à la baisse de 2,5 % observée l'an passé. Cette progression masque une grande disparité dans l'évolution des filières hors-sol.

Celles-ci, organisées en coopératives, profitent principalement au secteur de la volaille. Après une année 2014 mitigée (+1,1 % de hausse), elle affiche une belle performance avec un taux de croissance de 16 % en tonnage abattu.

A l'inverse, la filière porcine continue à décliner. Ces résultats traduisent les difficultés de cette filière qui peine à maintenir un niveau de production rentable. Cette année encore, le fléchissement des tonnages de porc abattus s'accroît (-12,5 %). L'abattage de bovins, d'ovins, de caprins en élevage extensif pour l'essentiel, reste stable avec +0,1 % de hausse. Mais cette stabilité relative ne doit pas masquer une situation qui se détériore pour la filière avec une baisse de la consommation qui se poursuit.

Les importations de porc et de volaille ne présentent pas d'évolution significative en volume en 2015, malgré une baisse des prix à l'importation d'environ 7 %, liée aux difficultés que connaît la filière animale en Europe. Ces observations confirment une baisse de la demande en viande porcine. En revanche, cette filière a su tirer parti d'une préférence plus marquée pour la production locale en matière de volailles.

1 Chiffres clés

	2015	Variation 2015/2014 en %
Production commercialisée de bananes (en tonnes)	199 242	3,1
Cannes broyées (en tonnes)	207 507	24,3
Sucreries	46 605	17,5
Distilleries	160 902	26,5
Production animale (en tonnes)	3 646	1,9
Volailles	1 465	16,0
Porcins	1 080	-11,1
Bovins	1 101	0,1

Sources : DAAF - CTCS - Abattoir BôKaïl - SEMAM 03/05/2016.

2 La production de bananes toujours en progression

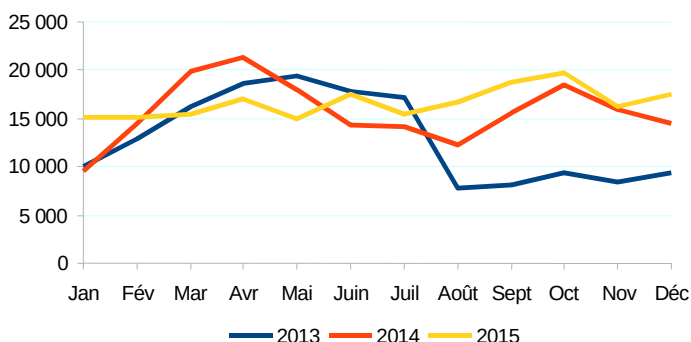
Évolution de la production de bananes entre 2014 et 2015 (en tonnes) et du prix payé au producteur, (en €/kg)

	2014	2015	Variation 2015/2014 en %
Exportations (tonnes)	190 770	196 405	3,0
Marché local (tonnes)	2 436	2 837	16,5
Production commercialisée (en tonnes)	193 206	199 242	3,1
Prix moyen payé au producteur (€/Kg)	0,60	0,60	0,0
Prix moyen local (€/Kg)	0,42	0,42	0,0

Source : DAAF.

3 Exportations en hausse au second semestre

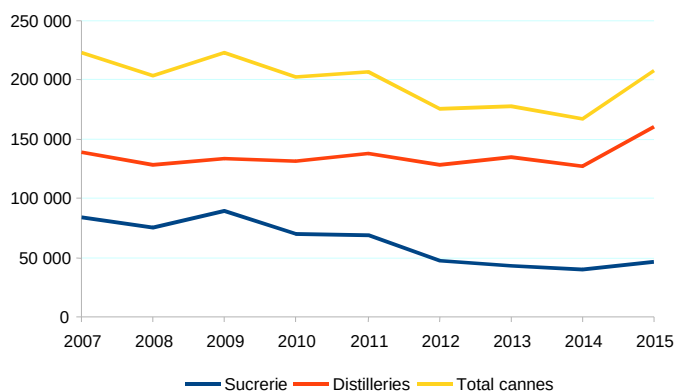
Exportations mensuelles de banane martiniquaise vers l'Union Européenne



Source : CIRAD.

4 La production de canne affiche une augmentation sensible en 2015

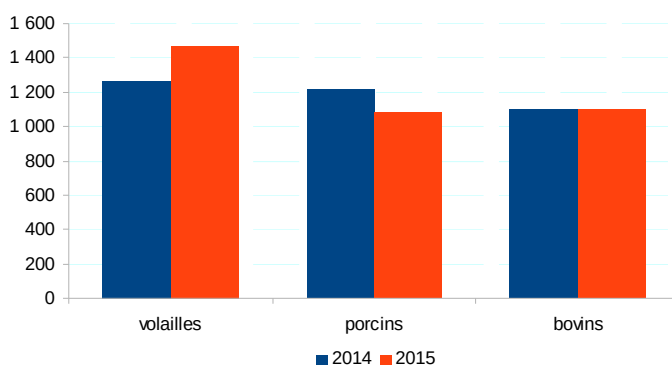
Évolution des livraisons de canne suivant leur destination de 2007 à 2015, en tonnes



Sources : DAAF - CTCS03/05/2016.

5 Légère augmentation de la production animale portée par la filière volailles

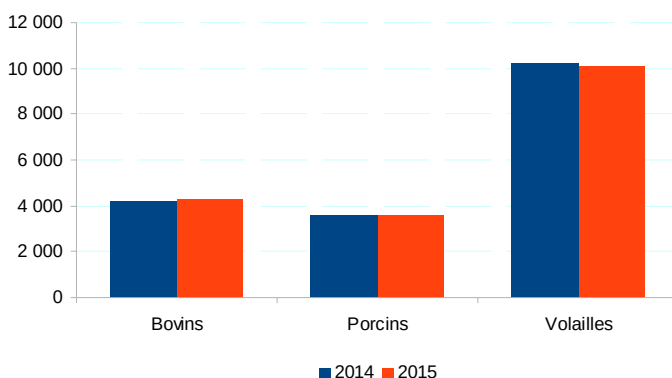
Évolution en volume des abattages animaux entre 2014 et 2015, en tonnes



Sources : DAAF - abattoir BôKaïl - SEMAM.

6 Faibles évolutions des importations en 2015

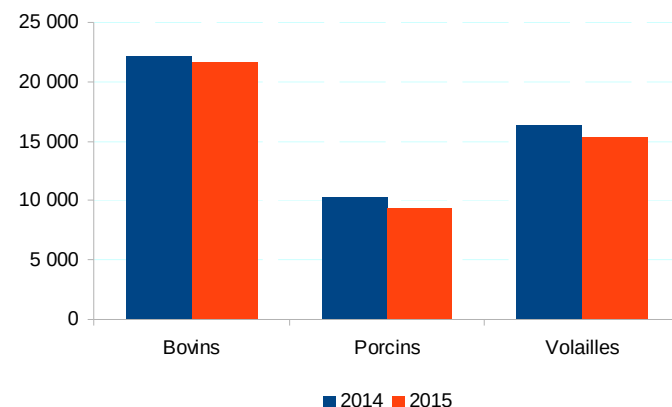
Évolution des importations de bovins, porcins et volailles en volume, en tonnes



Source : Douanes.

7 Les importations de volailles diminuent en 2015

Évolution des importations de bovins, porcins et volailles en valeur, en euros



Source : Douanes.

Construction

Hausse des autorisations de construire en 2015

En 2015, le nombre de logements autorisés à la construction en Martinique, augmente de 3,8 % par rapport à 2014, proportion similaire à la France hexagonale (3 %). Parmi les 3 500 projets de construction autorisés, 45 % concernent des logements individuels et 55 % des logements collectifs. Entre 2015 et 2014, les autorisations de maisons individuelles enregistrent une hausse de 12 % tandis que le collectif régresse seulement de 2 %.

Émilie Aubert, DEAL Martinique – SCPDT - Pôle Connaissance

Au cours des cinq dernières années, les logements individuels ont représenté 45 % des autorisations délivrées et les logements collectifs 55 % (y compris les logements en résidence). Durant cette même période, les projets ont augmenté de 8 % pour atteindre 16 620 autorisations de construire délivrées sur la Martinique, soit 3 320 logements en moyenne par an (1 500 maisons individuelles, 1 820 appartements et logements en résidence). La proportion de logements collectifs, particulièrement faible il y a 10 ans (un tiers) s'est accrue fortement ces dernières années (55 %).

Des projets de construction en augmentation dans tous les EPCI¹

En 2015, les mises en chantier de logements représentent 2 900 logements, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2014. Les logements individuels représentent 35 % mais régressent au profit des logements collectifs qui atteignent 65 % des mises en chantier. De façon générale, les autorisations de construire ont évolué de façon positive dans tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire. La CACEM² concentre 49,5 % des autorisations, en hausse de 19 % par rapport à l'année dernière. Parallèlement, la CAP Nord Martinique³ progresse de 8 %, avec une forte augmentation du nombre de logements individuels. À l'inverse, La CAESM⁴ qui attirait en 2014 d'importantes réalisations, voit sa part diminuer de 18 % pour ne représenter en 2015 que 27,2 % des projets autorisés contre 34,4 % l'année précédente. La ville du Lamentin rassemble le plus grand nombre d'autorisations de construire (dont 73 % de collectif), devant les villes de Fort-de-France et de Ducos. Ces trois communes regroupent à elles seules plus de 45 % des projets de construction en 2015.

Les mises en chantier de locaux non résidentiels régressent

En 2015, 114 500 m² de surfaces de locaux non résidentiels autorisés sont enregistrés dans le département, une superficie en baisse de 15 % par rapport à 2014. Depuis 2010, les surfaces de locaux autorisés du service public ont diminué de 25 % tandis que celles des hébergements hôteliers ont doublé. Les surfaces de locaux commencés ont perdu 30 200 m² sur un an, soit 42 %. La baisse concerne surtout les exploitations agricoles et les locaux liés à l'enseignement (-92 %). Toutefois, avec le Transport Collectif en Site Propre (TCSP), la surface des locaux liés au transport a plus que triplé.

Le parc de logement social se maintient

Au 1^{er} janvier 2015, le parc locatif des bailleurs sociaux compte 30 060 logements en Martinique. Durant cette année, 565 logements ont été mis en chantier, parmi lesquels 347 logements locatifs sociaux (LLS) et 218 logements locatifs très sociaux (LLTS). Le nombre de livraisons varie d'une année à l'autre selon des délais de réalisations des opérations. Cependant, sur les trois dernières années, 842 LLS-LLTS ont été comptabilisés par an en moyenne, permettant ainsi d'atteindre les objectifs fixés en conseil départemental de l'habitat. Par ailleurs, en 2015, 687 logements LLS-LLTS ont été engagés avec une enveloppe LBU⁵ équivalente à celle de 2014 soit 150 LLS-LLTS supplémentaires grâce à l'ingénierie financière et aux efforts fournis par les organismes de logements locatifs sociaux, la préfecture, les différents financeurs et la DEAL⁶ (source : Deal). En 2015, 2 185 logements sociaux ont été financés pour une dotation globale de 39,4 millions d'euros, dont 38 millions d'euros pour le

logement (constructions neuves, amélioration de l'habitat, foncier aménagé). L'effort budgétaire pour le financement se porte à 22,25 millions pour les constructions neuves et le programme d'amélioration de l'habitat atteint 15,75 millions.

Le financement du logement social

Le financement du logement social est organisé autour de la Ligne Budgétaire Unique (LBU) fongible, faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle. Elle est gérée par le ministère de l'Outre-Mer et la Préfecture en assure localement la gestion.

Ces crédits d'engagement et de paiement portent sur les aides à la pierre pour la réalisation de logements locatifs sociaux (LLS) et logements locatifs très sociaux (LLTS), l'accession sociale à la propriété (LES), l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants (AAH), le confortement parasismique des logements locatifs sociaux, ainsi que sur la lutte contre l'habitat insalubre (RHI) et le FRAFU (Fonds régionaux d'aménagement foncier et urbain) pour l'aménagement et l'équipement des terrains. Par ailleurs, la « loi de développement économique pour l'Outre-mer (LODEOM) » permet de mobiliser la défiscalisation immobilière et le crédit d'impôt au profit des opérations de logement social, en complément des crédits de la LBU. La construction et la gestion des logements sociaux sont assurées par les trois sociétés d'HLM présentes dans le département depuis plus de quarante années ainsi que par deux sociétés implantées plus récemment.

1 EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
2 CACEM : Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique
3 CAP Nord Martinique : Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique
4 CAESM : Communauté d'Agglomération de l'Espace sud de la Martinique

5 LBU : Ligne Budgétaire Unique
6 DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

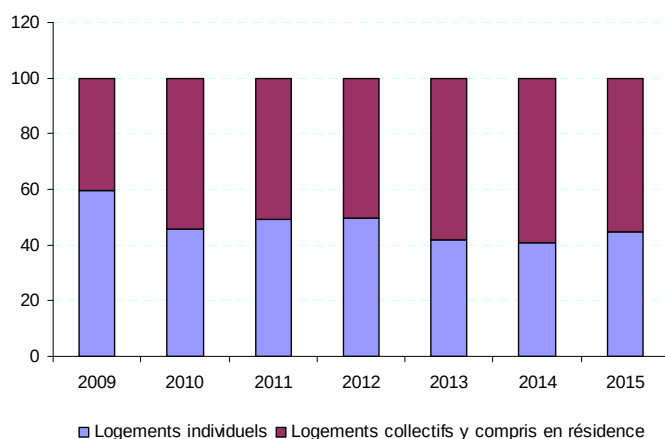
1 Chiffres clés du logement

	2014	2015	Évolution 2015/2014 en %
Nombre estimé d'autorisations de construire	3403	3534	3,8
dont logements individuels	1392	1588	14,0
dont logements collectifs/résidences	2011	1946	-3,2

Source : SoeS, Sitadel, Estimations à fin février 2016.

2 Les logements collectifs toujours majoritaires

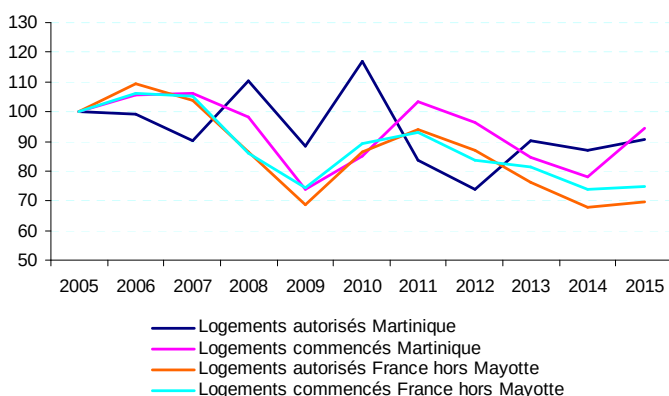
Répartition des logements autorisés selon le type de construction (en %)



Source : SoeS, Sitadel, Estimations à fin février 2016.

3 Un niveau de logements autorisés maintenu

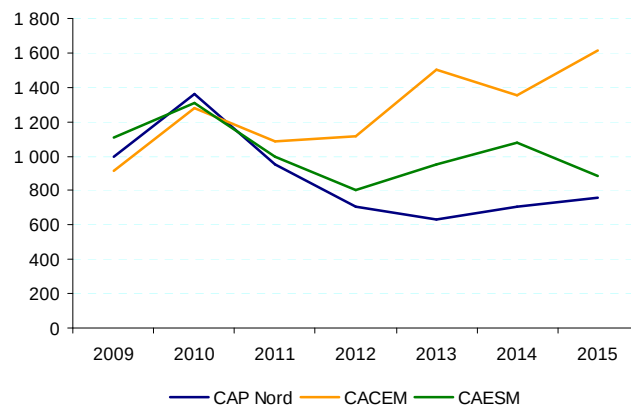
Evolution de la construction de logement (indice base 100 en 2005)



Source : SoeS, Sitadel, Estimations à fin février 2016.

4 Le nombre de logements autorisés repart à la hausse à la CACEM

Logements autorisés par EPCI en Martinique (indice base 100 en 2009)



Source : SoeS, Sitadel, Estimations à fin février 2016.

Les estimations de logements autorisés

Les estimations de logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les « Logements en résidence » se caractérisent par la fourniture de services individualisés : de loisirs, de restauration, de soins ou autres, en sus du gîte. Depuis janvier 2015, de nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base [Sit@del2](http://sitadel2.martinique.gouv.fr), en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Pour plus d'informations, consulter le site internet du SoeS : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Pour en savoir plus

- www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/statistiques

Transport maritime

L'activité portuaire reste dynamique

Après une année record 2014, l'activité portuaire 2015 se maintient à un très bon niveau. Le bilan reste positif, malgré des résultats en baisse dans certaines activités. Le tonnage en vrac se maintient (+ 3,4 %) alors que le tonnage conteneurisé recule (- 17 %). La croisière se porte bien et arbore d'excellents résultats, le nombre d'escales continue de progresser (+ 17 %) ainsi que celui des passagers (+ 33 %).

Jean-Michel Vion, Grand Port Maritime de la Martinique

Le trafic portuaire se maintient cette année encore

Malgré une baisse de 5 % en 2015, le tonnage total de marchandises affiche cette année encore des résultats satisfaisants et dépasse le seuil des 3,4 Mt, soit le meilleur tonnage réalisé après celui de l'exceptionnelle année 2014. Le tonnage des marchandises en vrac (*Définitions*) se maintient avec une hausse de 3,4 %, portée en particulier par les vracs pétroliers. En effet, la raffinerie de pétrole connaît une activité très soutenue en 2015. Les solides en vrac connaissent une légère baisse atténuée par l'augmentation du tonnage des céréales et du clinker, respectivement + 4,5 % et 3,4 %. Par ailleurs la répartition du tonnage total entre le vrac ou le conteneur reste relativement équilibrée depuis plusieurs années. Toutefois en 2015, le tonnage du vrac absorbe 55 % du tonnage totale confirmant ainsi les résultats positifs de ce type de conditionnement de marchandises.

A l'inverse, le tonnage des marchandises diverses est en régression, - 13,0 %, malgré les résultats en hausse des véhicules d'importation (+ 19 %), du trafic ro-ro (*Définitions*) (+ 6 %). Le trafic de conteneurs impacte fortement ce secteur, le tonnage de marchandises conteneurisées diminue de 17 %. Le nombre total de conteneurs est en baisse de 7,4 %. Cette baisse significative est liée à la perte du trafic de transbordement (*Définitions*) au deuxième semestre (- 19 000 EVP¹, soit - 52 %).

Cependant le trafic domestique qui a progressé de façon importante (6 000 EVP soit + 4 %) permet d'entretenir un niveau de trafic intéressant (>159 000 EVP). Hormis 2004, année non significative, 2015 se présente comme une des meilleures années depuis le début de la conteneurisation.

Les fluctuations observées dans le trafic de conteneurs ces deux dernières années sont dues principalement à la variation des conteneurs pleins. Après les résultats exceptionnels de 2014, ceux de 2015, pourtant satisfaisants, restent plus modestes.

Le secteur de la croisière continue sa progression spectaculaire

Les efforts déployés pour promouvoir la destination Martinique continuent à porter leurs fruits. Le nombre d'escales passe de 145 à 170 (+ 17 %) et le nombre de passagers (mouvements d'entrées et de sorties²), passe de 411 000 à 548 000 (+ 33 %).

Il retrouve ainsi des niveaux comparables à ceux du début des années 2000. Le record concerne le nombre d'escales et de passagers de la croisière dite « basée », c'est à dire les passagers embarquant à Fort-de-France pour leur croisière. Ce segment d'activité comptabilise 92 escales et 68 000 passagers embarquant ou débarquant, confirmant ainsi son essor en Martinique depuis 2012.

Le trafic de passager inter-îles reprend, après des baisses successives depuis plusieurs années liées notamment à l'ouverture de lignes concurrentes au départ de Saint-Pierre, et du Marin. Par ailleurs, deux phénomènes ont permis d'augmenter à la fois sensiblement le trafic total de passagers (1,9 %), et de façon très notable le nombre d'escales (25 %) : d'une part une stabilisation du trafic de l'Express des Îles, et d'autre part l'arrivée d'une nouvelle compagnie à partir de mi-août. Globalement, l'activité de passager (croisière + inter-îles) passe de 525 000 à 664 000 passagers (+ 26 %). Ces bons résultats d'ensemble, même s'ils semblent assez en retrait par rapport à 2014, reflètent ceux de l'économie de l'île en 2015, et ne sont ternis que par la chute du transbordement, confirmant ainsi la volatilité de cette activité non attachée à une destination. L'activité croisière quant à elle continue sa progression, dopée d'une part par le développement mondial de ce type de vacances, et d'autre part par le recentrage du tourisme vers des destinations plus sûres, telles que les Antilles.

Pour en savoir plus

- Le Grand Port Maritime de la Martinique : <http://www.martinique.port.fr/>

1) Équivalent Vingt Pieds (Définitions)

2) Mouvements d'entrées et de sorties : mouvements de passagers, c'est-à-dire que les passagers en escale à la journée sont comptabilisés 2 fois, au débarquement puis au retour sur le navire

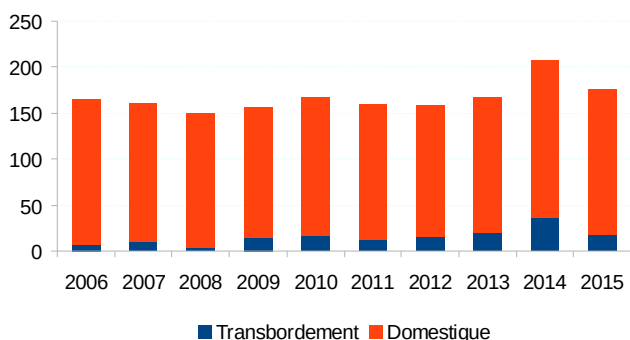
1 Chiffres clés

	2014	2015	Évolution 2015/2014
Marchandise totale en tonnes	3 576 434	3 405 315	-4,8
Nombre de passagers	525 496	664 422	26,4
dont croisière basée	58 920	67 891	15,2

Source : Grand port maritime de la Martinique.

2 Un trafic relativement dynamique

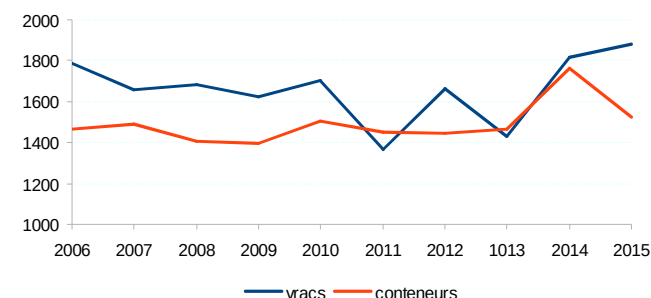
Évolution du trafic de conteneurs en EVP



Source : Grand port maritime de la Martinique.

3 Le tonnage en vrac gagne du terrain

Évolution du tonnage en vracs et en conteneurs (en milliers de tonnes)



Source : Grand port maritime de la Martinique

6 L'activité se maintient

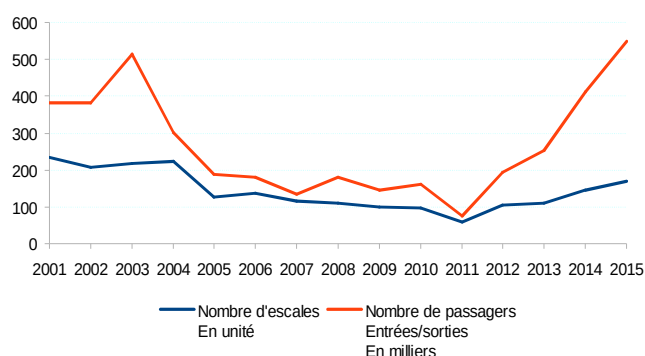
Évolution du transit portuaire en Martinique (en milliers de tonnes et pourcentage)

	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2015/2014
Liquides en vrac	1 162 396	1 455 742	1 213 036	1 577 152	1 643 012	4,2
Pétrole brut	551 543	699 252	477 319	636 962	709 022	11,3
Produits pétroliers raffinés (1)	610 853	756 490	735 717	796 464	776 634	-2,5
Import EDF Bellefontaine				143 726	157 356	9,5
Solides en vrac	201 379	208 806	217 857	239 709	235 973	-1,6
Céréales	37 977	41 907	53 598	51 687	53 987	4,4
Engrais	10 526	15 674	19 814	23 267	20 163	-13,3
Clinker	152 876	151 225	137 671	143 116	147 987	3,4
Autres solides en vracs	0	0	6 774	21 639	13 826	-36,1
Total liquides + solides en vrac	1 363 775	1 664 548	1 430 893	1 816 861	1 878 985	3,4
Marchandises diverses	1 450 910	1 443 819	1 448 121	1 759 573	1 522 564	-13,5
Conteneurs	1 414 910	1 407 819	1 028 776	1 280 380	1 059 975	-17,2
Tares des conteneurs			292 484	339 700	312 494	-17,2
Véhicules automobiles			20 662	21 609	25 638	18,6
RO-RO (hors conteneurs)			81 630	77 678	82 519	6,2
Tares Ro-Ro et ferry			42 749	40 206	41 938	4,3
Total marchandises	2 814 685	3 108 367	2 879 014	3 576 434	3 401 549	4,3

Source : Grand port maritime de la Martinique.

4 La croisière se porte bien

Évolution de la croisière en Martinique



Source : Grand port maritime de la Martinique.

5 La Martinique, désormais une escale caraïbe de la Croisière

Évolution de la fréquentation portuaire (en nombre et en pourcentage)

	2014	2015	Évolution 2015/2014
Nombre de passagers (en pax)	525 496	664 422	26,4
Croisière transit*	352 280	480 348	36,4
Croisière basée au port	58 920	67 891	15,2
Total Croisière	411 200	548 239	33,3
Inter-îles	114 296	116 183	1,7

* passagers croisière en transit (excursionnistes) comptés 2 fois (au débarquement et à l'embarquement), conformément au référentiel technique annexé à l'arrêté ministériel du 24 octobre 2012 et relatif à l'élaboration et à la transmission des statistiques portuaires.

Source : Grand port maritime de la Martinique.

Transport aérien

Légère embellie pour le transport aérien en Martinique

En 2015, le trafic aérien affiche des résultats plutôt prometteurs. Les mouvements d'avions commerciaux progressent de 4,0 % et le trafic passagers de 0,7 %. Les liaisons internationales se dynamisent en promouvant certaines destinations ; plus de 10 % de hausse sont enregistrées sur ces lignes. Le tonnage du fret et de la poste participe aussi à cette embellie, respectivement en progression de 3,5 % et 3,7 %.

Nathalie Sébastien, SAMAC

Le flux de passagers « autres aéroports » explose

L'année 2015 enregistre le meilleur résultat de trafic depuis l'année 2000. Malgré une hausse plutôt modérée (0,7 %), les résultats restent encourageants. En effet, 1 634 444 passagers locaux, c'est-à-dire des passagers nationaux ou internationaux qui commencent ou terminent leur voyage à l'aéroport Martinique Aimé Césaire, ont été transportés par les compagnies aériennes.

Le trafic national est en légère baisse, 0,2 % de moins sur un an. Cette portion du trafic englobe le régional national qui évolue à l'inverse du trafic avec la France métropolitaine. Le trafic national régional enregistre 4,5 % de hausse, portée d'une part, par les liaisons avec la Guadeloupe (+ 4,6 %) et d'autre part par celles de la Guyane (+ 4,0 %). La tendance à la baisse du trafic sur la ligne transatlantique constatée depuis 2012 se poursuit – 2,2 % en 2015 après 1,1 % en 2014.

Le trafic international qui progresse de 10,3 %, englobe – 4,5 % de baisse sur la Caraïbe internationale et + 35,3 % sur les « autres aéroports ». L'évolution du nombre de passagers sur cette liaison s'explique par l'augmentation de l'offre en sièges sur ce faisceau. En effet, les rotations d'American airlines sur la desserte Fort-de-France/Miami ont triplé. Par ailleurs, le trafic vers Montréal avec Air Canada et Air transat en saison se développe en continu.

Trois nouvelles dessertes ont été mises en place en Décembre 2015 par la compagnie Norwegian air shuttle avec des vols

hebdomadaires vers New-York, Boston et Washington. En outre, les échanges avec l'Amérique du Sud, plus exactement avec le Brésil, ont fait un bond. Le trafic a considérablement progressé par rapport à 2014, + 497 %. Enfin, la progression du trafic Europe de 180 % constatée, résulte du développement du segment de la croisière « tête de ligne » avec des vols charters en provenance de l'Europe (Milan, Francfort).

Les mouvements commerciaux repartent à la hausse

Globalement, les mouvements commerciaux progressent de + 4 % entre 2014 et 2015. Cependant, une analyse plus fine met en évidence une évolution contrastée, marquée par une croissance significative des mouvements commerciaux nationaux (+ 7,6 %) et un repli des mouvements commerciaux internationaux (– 3,0 %).

La régression de 2,2 % du trafic à destination et en provenance de la France s'explique notamment par la suppression de 83 vols Boeing 777 d'Air France, soit une baisse de l'offre en sièges de 38 811 et la suppression de 28 vols de la compagnie XL Airways depuis le début de l'année, soit une baisse de l'offre en sièges de 10 192.

Cette tendance est toutefois partiellement compensée par les trois vols croisières pour la Mediterranean Shipping Company (MSC) sur B777-200 ER, soit 1 500 passagers, pour le seul mois de décembre.

La hausse de 0,7 % du trafic de passagers se justifie principalement par le trafic de passagers en transit, c'est à dire effectuant

un arrêt momentané sur l'aéroport et continuant leur voyage avec le même aéronef et sous le même numéro de vol.

Le fret aérien commercial se maintient

Le trafic fret commercial continue sa progression. Il affiche + 3,5 % en valeur cumulée au mois de décembre 2015 par rapport à décembre 2014. Cette augmentation traduit une réalité contrastée, à savoir une baisse de – 3,8 % des importations et une augmentation de + 19,5 % de l'export.

Cette progression du Fret s'explique essentiellement par la diminution de la franchise bagages pratiquée par les compagnies qui assurent la liaison vers la France, et par une activité en croissance des « expressistes » (*définitions*) et des bagages non accompagnés (BNA) qui bénéficient d'avantages concurrentiels.

Le trafic Poste est en progression de + 3,7 % depuis le début de l'année, évolution principalement liée au développement des achats sur internet.

Pour en savoir plus

- <http://www.martinique.aeroport.fr/>
- <http://www.aeroport.fr/>

1 Chiffres clés

	2015	Évolution 2015/2014 en %
Passagers	1 634 444	0,6
dont France	1 032 766	-2,2
dont DFA	470 580	4,5
Autres	131 098	10,5
Fret commercial (en tonnes)	10 261	3,5
La poste	2 907	3,7

Source : SAMAC.

2 Le trafic passager stable

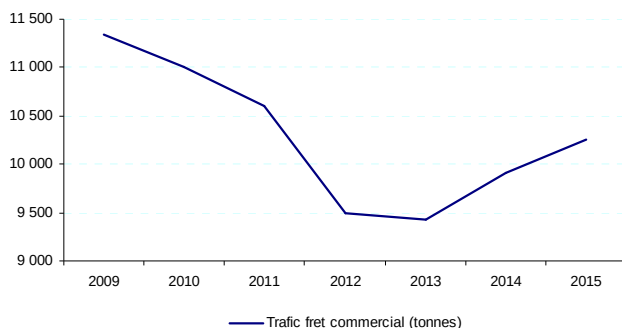
Évolution du trafic aéroportuaire en Martinique (nombre et %)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014 (%)
Mouvements d'avions commerciaux	20 473	20 692	21 501	19 814	19 590	19 512	20 292	4,0
Trafic de passagers (en milliers)	1 608	1 672	1 727	1 640	1 685	1 685	1 696	0,7
dont passagers locaux	1 496	1 557	1 621	1 566	1 624	1 625	1 634	0,6
dont passagers en transit	112	115	107	75	61	60	62	3,3
Trafic fret commercial (tonnes)	11 336	11 010	10 603	9 492	9 430	9 913	10 261	3,5
Trafic poste (en tonnes)	2 712	2 697	2 753	2 861	2 717	2 802	2 907	3,7

Source : SAMAC.

3 Le fret commercial se maintient

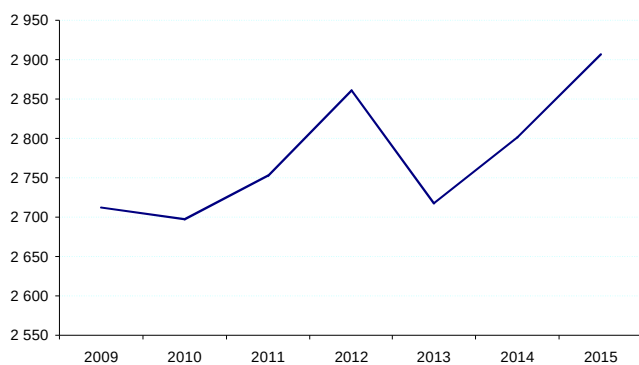
Évolution du fret commercial en Martinique (en tonnes)



Source : SAMAC

4 Une évolution constante du trafic postal depuis 2013

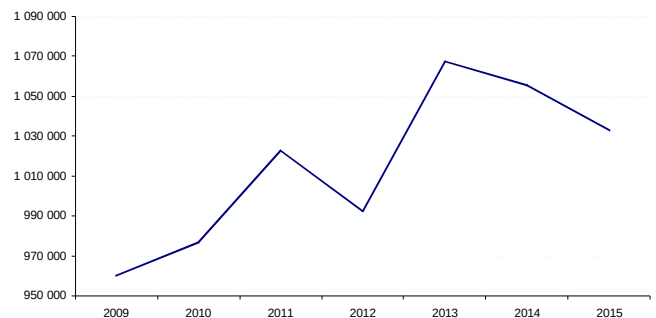
Évolution du trafic de la poste en Martinique (en tonnes)



Source : SAMAC.

5 De moins en moins de passagers sur la ligne transatlantique

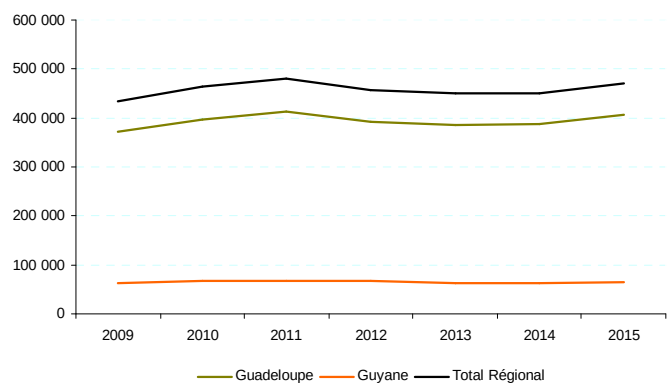
Évolution du trafic de passagers sur la ligne transatlantique en la Martinique (en nombre)



Source : SAMAC.

6 La desserte guyanaise évolue peu

Passagers entre la Martinique et les Départements Français d'Amérique (en nombre)



Source : SAMAC.

7 Les destinations internationales ont la cote

Passagers à destinations internationales depuis la Martinique (nombre et %)

	2014	2015	Variation 2015/2014 en %
Caraïbe Internationale	79 495	76 170	-4,2
Autres Aéroports	38 069	51 513	35,3
Amérique du sud	130	776	496,9
Europe	943	2 639	179,9
Total International	118 637	131 098	10,5

Source : SAMAC.

Tourisme

La destination Martinique séduit

Pour la quatrième année consécutive, le tourisme affiche une croissance positive en Martinique (+ 9,8 %). Alors que la fréquentation des touristes de séjour est en berne (– 0,4 %), celle des croisiéristes affichent des résultats particulièrement encourageants (+ 35,9 %). Les stratégies mises en place pour promouvoir l'escale Martinique ont permis de reconquérir les armateurs. Les recettes touristiques augmentent de 2,8 % par rapport à 2014.

Bruno Marques, Comité Martiniquais du Tourisme

Des croisiéristes plus nombreux

Entre 2014 et 2015, la fréquentation touristique totale de la Martinique a augmenté de 9,8 %, pour atteindre 789 456 visiteurs. La forte hausse de 2015 est portée par l'ensemble des excursionnistes, et plus particulièrement par la clientèle de croisière (35,9 %). Les efforts déployés pour promouvoir l'escale Martinique auprès des agences continuent à porter leurs fruits après les années de morosité. Les autres excursionnistes, bien que peu nombreux, progressent eux aussi, de près de 7 %.

A l'inverse, pour cette même période, les touristes (*définitions*) qui représentent 67 % de la fréquentation totale, progressent à peine (+ 1,1 %). Cette relative stabilité s'explique par la faible diminution du flux de séjour (– 0,4 %). L'embellie du tourisme de plaisance (+ 22,7 %) offre des perspectives de dynamisation à ce type de tourisme qui reste encore à exploiter ; il ne comptabilise que 5,3 % du total de la fréquentation touristique.

Mais le tourisme de séjour décline

Au cours des dix dernières années, la fréquentation touristique globale a augmenté de 23,5 %, soit une progression moyenne annuelle de 2,1 %. Cette évolution est principalement imputable à la fréquentation de croisières des quatre dernières années. En effet, le secteur du tourisme avait souffert en 2011 d'une baisse du nombre de visiteurs (– 3 %), liée principalement à la chute des croisiéristes (– 45 %). Depuis, les politiques et les stratégies mises en place portent leurs

fruits. Ainsi, au cours de la décennie, la fréquentation touristique a plus que doublé (+ 159,6 %), tandis que le flux de séjour stagnait (+ 0,7 %). L'évolution de la fréquentation des touristes de séjour reste particulièrement atone depuis 2011. Par ailleurs, alors que le rythme annuel d'évolution de la fréquentation de séjour fut relativement stable, celui des arrivées de croisiéristes s'est nettement accéléré en fin de période. Durant ces dix années, en moyenne annuelle, – 4,3 % et + 55,6 % étaient enregistrés respectivement pour ces deux types de tourisme.

Les recettes touristiques restent modestes

En 2015, la dépense directe globale des visiteurs, qui représente la recette touristique directe de la Martinique est évaluée à 307 millions d'euros. Elle progresse de 2,8 % par rapport à 2014. La recette touristique provient essentiellement des touristes de séjour qui dépensent environ 286 millions d'euros lors de leur séjour. Les dépenses des plaisanciers et des croisiéristes sont bien moindres, mais affichent une progression entre ces deux années contrairement aux touristes de séjour qui réduisent leur budget.

La recette touristique représente 11,8 % des importations de biens et 138,8 % des exportations des biens de la Martinique en 2015.

Les dépenses individuelles des touristes à la baisse

Au cours des dix dernières années, la dépense directe globale des visiteurs touristiques a augmenté de 35 % en valeur

courante. Après une progression régulière entre 2005 et 2011, (au taux annuel moyen de 5,3 %), la dépense globale stagne et se maintient autour de 306 millions d'euros. Sur la période, la dépense individuelle des visiteurs a connu une évolution partiellement différente. Elle progresse au cours des dix dernières années de 6,6 %, passant de 373 € à 398 €. La croissance continue entre 2005 et 2011 (+ 43,7 %) est suivie d'une diminution de 25,4 % entre 2011 et 2015. Cette baisse de la dépense individuelle résulte mécaniquement de l'augmentation du poids des visiteurs de croisière.

En effet, le nombre de croisiéristes a fortement augmenté, mais les dépenses individuelles sont restées modestes. En valeur constante (hors inflation) la dépense directe individuelle des visiteurs touristiques chute de 6,3 % entre 2005 et 2015.

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) distingue deux catégories de visiteurs touristiques.

Les excursionnistes qui séjournent au plus 24 heures dans l'île. En Martinique, il s'agit des croisiéristes en très large majorité, que complètent les « Autres Excursionnistes » qui arrivent par avion, ou par les navettes maritimes qui opèrent entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie.

Les touristes qui séjournent au moins 24 heures et au plus un an, dans les structures d'hébergement à terre (hôtels, gîtes ruraux, Appartement/Villas ou chez l'habitant) ou sur leurs bateaux, pour les plaisanciers.

1 Chiffres clés

	2014	2015	Évolution 2015/2014 en %
Fréquentation totale	718 842	789 456	9,8
Séjour	489 562	487 365	-0,4
Croisière	177 786	241 623	35,9

Source : IEDOM - Surfi.

2 Les croisiéristes reviennent

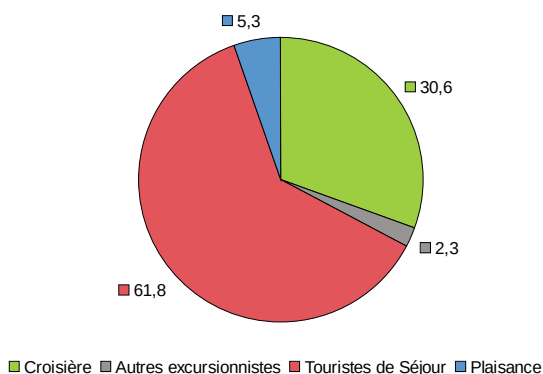
Fréquentation touristique (en nombre et en %)

	Fréquentation Touristique	Evolution 2015/2015
Croisière	241623	35,9
Autres excursionnistes	18335	6,9
Total excursionnistes	259958	33,4
Touristes de Séjour	487365	-0,4
Plaisance	42133	22,7
Total touristes	529498	1,1
Total général	789456	9,8

Source : CMT.

3 Les touristes de séjour sont majoritaires

Répartition des types de tourisme en Martinique (en %)



Source : CMT.

4 Des recettes qui proviennent essentiellement du tourisme de séjour

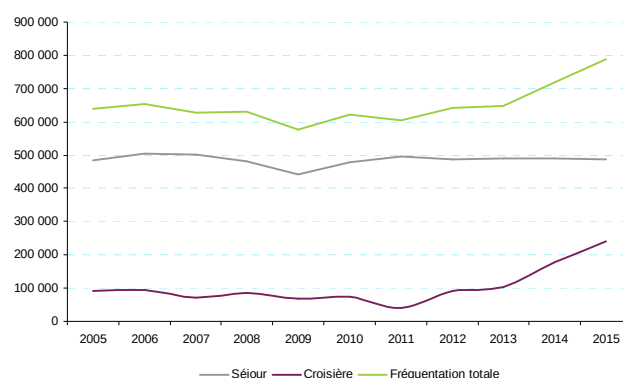
Recettes touristiques en 2015 (en million d'euros et en %)

	Montant (Millions d'euros)	Répartition (en %)
Touristes de séjour	286	93,2
Plaisance	10,9	3,6
Croisière	9,9	3,2
Total	306,8	100

Source : CMT.

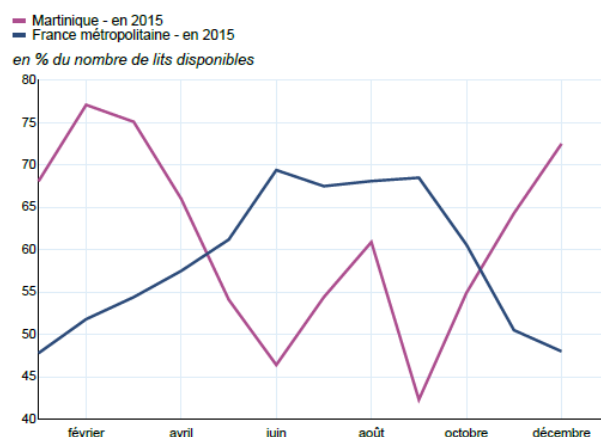
5 La croisière se porte bien

Evolution de la fréquentation touristique en martinique (en milliers)



Source : CMT.

6 Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

7 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels		
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)
Martinique	1 223	2,9	-2,3
France Métropolitaine	202 087	1,8	0,4

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque années de la période considérée

Source : Insee en partenariat avec DEG et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur

Léger retrait des échanges commerciaux en valeur

Le commerce extérieur de la Martinique est en retrait en 2015, après le dynamisme de 2014 : cette moindre activité relève d'une part de la baisse en valeur des exportations de 14 % avec comme cause première la chute des prix du pétrole, et d'autre part d'un retrait des importations à hauteur de 2 % pour la même raison.

Jean-Baptiste Berry, Clémentine Garandeau, Insee

Les importations en 2015 : reflet de l'évolution des prix du pétrole

En 2015, le chute des prix des produits pétroliers a diminué mécaniquement la facture des importations comme des exportations de ces produits. En retrait de plus de 20 %, les importations de produits pétroliers brut s'élèvent à 300 millions d'euros, en provenance de Norvège notamment. Par ailleurs, les faibles prix des produits pétroliers ont également un effet sur les factures des importations et exportations des produits pétroliers raffinés : - 30 % pour l'importation de ces produits et plus de 20 % de baisse pour leurs exportations.

Avec une demande des ménages qui serait en progression modérée, les importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac sont en légère augmentation à + 1 %. La demande intérieure des entreprises en biens d'investissement comme en matériel de transport progresserait en 2015 : les importations de biens d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique sont en hausse de 12 % à hauteur de 440 millions d'euros ; les importations adressées à l'industrie automobile sont en hausse de 25 % : 300 millions d'euro en 2015.

La métropole avec 57 % du montant des importations, reste le principal partenaire de la Martinique en 2015. Derrière la métropole, les pays de l'Union européenne et les États-Unis restent en deuxième et troisième position, et représentent respectivement 22 % et 6 % des importations. Les échanges avec les pays de la zone Caraïbes restent relativement faibles en 2015 pour moins de 80 millions d'euros. Les importations de marchandises en provenance de la Chine sont en faible progression.

Les exportations en retrait de 14 %

En 2015, les exportations de marchandises sont en baisse de 14 % en valeur. La plus

grande contribution à cette baisse vient des produits pétroliers raffinés et trouve sa principale explication dans le repli des prix du pétrole. Après une année 2014 dynamique, les ventes de produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche progressent encore de 4 % en 2015.

Les exportations vers la métropole, la Guadeloupe et la Guyane restent dominantes : elles représentent près de 90 % des exportations, essentiellement composées de pétrole raffiné.

Les importations de biens de consommation et d'investissement

L'orientation choisie pour l'analyse du commerce extérieur est de considérer les importations comme composante de l'offre globale de l'économie de la collectivité territoriale, et leur accroissement comme ne réduisant pas mécaniquement l'activité économique. Ainsi la convention comptable qui consiste à considérer les importations comme contribution négative à la croissance n'est pas l'approche privilégiée : les importations n'ont un effet négatif que lorsqu'elles se substituent à la production domestique. L'accent est donc mis sur la composition en biens de consommation et d'investissement importés de la demande domestique.

Commerce mondial et activité économique régionale

En 2015, la baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial : ce dernier a fortement reculé au premier semestre 2015 avant de rebondir au second semestre à la faveur du rétablissement des échanges en Asie. Sur l'ensemble de l'année, les échanges mondiaux sont moins dynamiques qu'en 2014 : ils progressent de 2,5 %, après + 3,2 % en 2014. En 2015, avec une contraction de - 0,1 %, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbe est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009.

Les échanges pétroliers

Les importations de pétrole brut et raffiné représentent plus de 20 % des importations de la Martinique. La Société Anonyme de Raffinerie des Antilles (SARA) importe du pétrole brut pour le raffiner et exporter une partie de sa production en Guadeloupe et en Guyane. On constate en 2015 une hausse en valeur des commandes de pétrole brut de Norvège. Les besoins en pétrole raffiné martiniquais ne sont pas couverts uniquement par les productions de la SARA : du pétrole raffiné est importé en Martinique en provenance d'autres pays (notamment États-Unis, Qatar et Arabie Saoudite).

Ainsi en 2015, les importations de Norvège et des États-Unis représentent 10 % et 6 %, tandis qu'elles représentaient respectivement 4 % et 10 % du total des produits importés en 2014. En 2015, la Martinique importe autant de pétrole brut que de pétrole déjà raffiné, tout comme en 2014. La chute des prix du pétrole a considérablement réduit la valeur de ces importations : les volumes de production, d'importations et d'exportations de produits pétroliers en 2014 et 2015 seraient ainsi comparables.

Espace Caraïbe

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de l'accord de libre échange de Cotonou (pays ACP de la Caraïbe) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP de la Caraïbe »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre mer.

1 Chiffres clés du commerce extérieur

Évolution des importations et exportations de la Martinique de 2010 à 2015
(en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Importations	2571	2792	2813	2 730	2 774	2 709
Exportations	334	329	424	402	581	504
Solde des échanges de biens	-2237	-2463	-2389	-2 328	-2 193	-2 205

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Ajustement des exportations de produits pétroliers vers la consommation interne

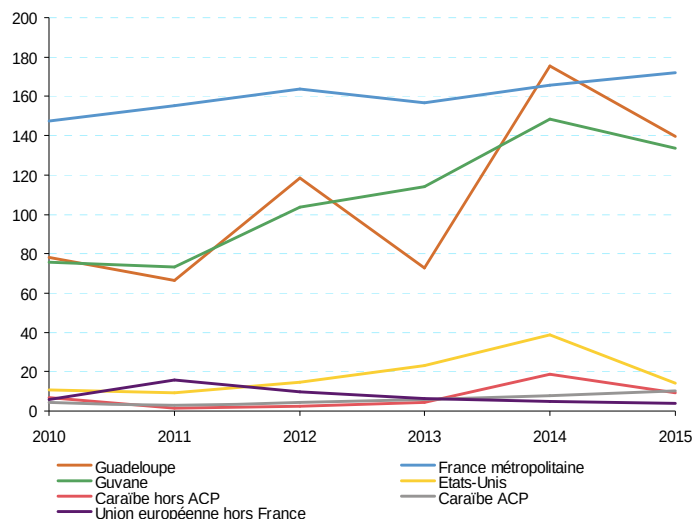
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en millions d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2015	Valeur	Évolution en 2015
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	51,6	7,6	95,9	4,3
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	298,5	-22,4	10,9	-25,1
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	411,0	1,2	62,4	7,3
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	273,1	-31,0	278,1	-22,5
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	442,8	12,0	11,5	-0,9
C4 - Matériels de transport	327,5	23,9	15,5	94,1
dont industrie automobile	303,7	24,6	10,0	142,2
C5 - Autres produits industriels	883,1	3,0	28,5	-21,9
dont pharmacie	142,7	-2,8	1,7	-56,9
Autres	21,5	-0,5	1,2	-7,2
Total	2 709,2	-2,3	504,1	-13,2

Source : Douanes, calculs Insee.

3 Repli des exportations régionales en faveur de l'hexagone

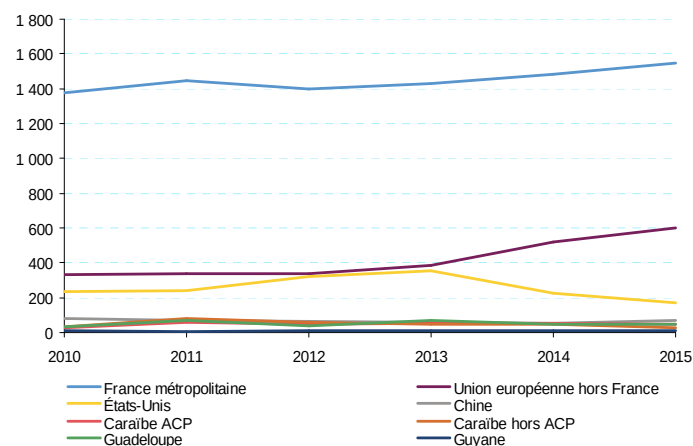
Répartition des exportations selon leur destination de 2010 à 2015
(en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 Les importations pétrolières à l'origine du dynamisme des importations

Répartition des importations selon leur origine de 2010 à 2015
(en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale Guadeloupe

Une activité mieux orientée

L'activité de la Guadeloupe a été plutôt bien orientée en 2015. L'emploi reste peu dynamique, le chômage toujours aussi élevé, mais des signes positifs sont ressentis sur la consommation des ménages, l'activité, le financement, et la démographie des entreprises. Le commerce et le transport sont plutôt dynamiques, mais l'agriculture a souffert d'une longue sécheresse, et la construction a des carnets de commande très peu remplis.

Jean-Eric Place, Insee

En 2015, la situation économique en Guadeloupe montre quelques signes d'amélioration, mais le redressement de l'activité ne se fait pas encore ressentir. Le contexte extérieur est contrasté : l'environnement national est plutôt porteur, avec une reprise de 1,3 % de l'activité en France, tandis que la croissance dans les pays émergents a connu un coup de frein, notamment au Brésil et en Chine. L'activité en Europe bénéficie de la conjonction de deux facteurs favorables : des politiques monétaires accommodantes et une forte baisse des prix du pétrole.

Léger repli de l'emploi salarié

L'emploi salarié marchand en Guadeloupe baisse de 0,6 % par rapport à 2014 en moyenne annuelle. La construction s'est montrée résiliente, alors que depuis 2011, c'est le secteur dans lequel les effectifs ont été le plus durement touchés, avec une baisse de 15 % sur 4 ans. Avec 4 trimestres successifs de hausse en 2015, la tendance à la baisse des effectifs dans la construction est interrompue, mais la hausse reste limitée et fragile. Au 4^e trimestre 2015, en glissement annuel, l'industrie a vu ses effectifs baisser, tandis que dans le tertiaire marchand les évolutions sont favorables pour le commerce, l'hébergement et la restauration, ou encore les activités immobilières. A contrario, l'évolution des effectifs est défavorable dans le secteur de l'information et de la communication.

Stabilité du chômage

Le taux de chômage reste structurellement élevé, mais stable à 23,7 %, plus élevé qu'en Martinique (18,9 %) et qu'en Guyane (21,9 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi progresse de près de 1 %, avec une évolution favorable pour les moins de 25 ans, mais une dégradation rapide pour les seniors (50 ans et plus) dont les effectifs augmentent de près de 10 % cette année. Signe de la persistance et de l'enkystement d'un chômage élevé, les demandeurs d'emploi de très longue durée, c'est-à-dire de deux ans ou plus, augmentent rapidement (+ 7,2 %). Les contrats aidés et les contrats d'apprentissage ont fortement

baissé, respectivement de 6,1 % et de 25,3 %.

La consommation des ménages est soutenue

En 2015, les importations d'automobiles sont en hausse de 11 %, les importations alimentaires en hausse de 3 % ou encore la distribution de crédits à la consommation, en hausse de 7,8 % en 2015, contre 1,4 % en 2014. Cette consommation s'est faite dans le contexte d'une inflation très mesurée : + 0,3 % en moyenne annuelle. La modération est largement imputable à la baisse du prix des produits pétroliers. A côté de la consommation, le financement des entreprises continue de croître en 2015 : les financements consentis aux entreprises ont un peu ralenti (+ 2,7 % contre + 6,0 % en 2014), mais les crédits d'investissement restent dynamiques (+ 8,5 % pour + 5,9 % en 2014).

Chute de la création de micro entreprises

La création d'entreprises sous la forme de sociétés augmente de 17 %, avec près de 1 600 immatriculations. Les créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises sont également à la hausse, de 9 %. Seules les créations de micro-entreprises s'inscrivent en très forte baisse (- 30 %), entraînant un léger repli du nombre global de créations d'entreprises (- 1,7 %).

La création de micro-entreprises, souvent par des chômeurs, s'essouffle depuis le début du dispositif. Les créations sont dynamiques dans le secteur de la construction cette année après une forte baisse, en lien avec l'évolution de l'emploi salarié dans ce secteur.

Le secteur de la construction est volatile

Si l'emploi salarié de la construction a enrayé la baisse en 2015, les logements autorisés, qui sont un indicateur avancé de l'activité dans la construction, sont au plus bas, fléchissant de 33 % par rapport à 2014. Cette baisse concerne à la fois les logements collectifs et les logements individuels et concerne toute la Guadeloupe, de Cap Excellence à Marie-Galante.

La production agricole est affectée par les conditions climatiques

La Guadeloupe a connu en 2015 une sécheresse exceptionnelle qui a affecté la production agricole. La campagne cannière est restée proche de celle de 2014, avec 586 000 tonnes de canne à sucre broyées dans les usines du Moule et de Marie-Galante, mais en retrait de 6 % par rapport à la moyenne de la décennie ; le déficit pluviométrique des sols a perturbé la replantation après la coupe. Les conditions météorologiques ont aussi perturbé la production bananière : les expéditions de bananes de la Guadeloupe baissent de 15 %. Quant à l'élevage, il poursuit sa tendance baissière, surtout pour la production bovine (- 6 %).

Le secteur du transport, portuaire comme aérien, est bien orienté

Le fret maritime est en hausse de 9 % et le transport de conteneurs de 10 %. Le transbordement se développe et dépasse pour la première fois 30 % du trafic de marchandises, activité sur laquelle le Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG) s'est positionné. En revanche, le fret aérien est en baisse de 8 % en raison de la concurrence du trafic maritime, et de la moindre exportation de melons.

Concernant le transport de passagers, le trafic maritime est en progression, de 6 % pour le trafic intra-archipel, vers Marie-Galante, les Saintes ou la Désirade, mais surtout de + 32 % concernant la fréquentation des croisiéristes.

Le transport aérien de passagers est également en progression et franchit pour la troisième année consécutive le cap des deux millions de passagers, dans un contexte d'une hausse du trafic des aéroports d'outre-mer, métropolitains et européens. L'ouverture de lignes par la compagnie low cost Norwegian vers New-York, Boston et Baltimore a fortement contribué à faire progresser les destinations nord-américaines de 20 %, et la tendance s'est poursuivie début 2016. Les liaisons avec Fort-de-France et Saint-Martin-Grand-Case ont progressé de 4 % et 3 %, alors que les liaisons Europe ont diminué de 2 %.

Synthèse régionale Guyane

L'économie guyanaise en attente de nouveaux moteurs

En 2014, l'économie de la Guyane était en croissance soutenue, portée par l'activité intense du secteur spatial. Cette évolution favorable en Guyane se fait dans un contexte mondial encore morose. En France, la croissance reste faible même si elle se consolide. En revanche, la zone Amérique latine et Caraïbes traverse de grandes difficultés (- 0,1 %). Les deux pays voisins de la Guyane, le Surinam et le Brésil, sont en pleine crise politique. Dans ce contexte, l'économie guyanaise reste portée par le secteur spatial et l'investissement des entreprises et des ménages, qui ne compensent qu'en partie la stagnation de l'emploi, la faible commande publique et une consommation des ménages en berne.

Katia Le Goaziou, Rémi Charrier, Insee

Secteur spatial, investissement des entreprises et des ménages : les moteurs de l'économie restent inchangés

En 2015, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a lancé 12 fusées ayant permis de mettre sur orbite 21 satellites. Comme en 2014, l'activité spatiale se maintient à un niveau élevé. Bien orientée, elle devrait rester dynamique avec le début des travaux sur le programme Ariane 6 et un important carnet de commandes. Malgré un ralentissement, l'économie guyanaise reste bien irriguée par les financements bancaires. Les crédits d'investissement des entreprises guyanaises sont dynamiques, en hausse de 41 M€ en 2015 et atteignant 487 M€. Les ménages accroissent leurs investissements dans l'habitat. Le rythme de croissance s'accélère (+ 11,4 %) et l'encours des crédits immobiliers des ménages atteint 791 M€.

Ces bons indicateurs ne se répercutent que peu sur la situation de l'emploi. L'emploi salarié est certes en augmentation de 1 %

en 2015, mais à un rythme nettement moins rapide que la croissance démographique (+ 2,2 %). Le taux de chômage augmente légèrement et s'établit à 21,9 % de la population active alors que le nombre d'inactifs dans le halo du chômage est en forte hausse.

Faiblesse de la commande publique et de la consommation des ménages

Avec des mises en chantier de logements à un niveau faible, la baisse de la commande publique, et la baisse des dépenses d'investissement des collectivités, le secteur de la construction reste en crise pour la deuxième année consécutive. Les salariés du secteur sont fortement touchés et leur nombre a diminué de plus de 7 %. Les créations d'entreprises dans la construction poursuivent leur chute, avec une diminution de 10 % par rapport à 2014. La crise dans la construction se répercute sur deux secteurs de l'économie. L'activité du port est en baisse, du fait notamment de la baisse des importations de matériaux de construction (- 18 % de

ventes de béton prêt à l'emploi). Le marché automobile est également touché : les ventes de véhicules utilitaires et industriels sont en forte baisse.

La baisse des prix de l'énergie et des produits manufacturés ne semble pas avoir eu un effet positif important sur la consommation des ménages en 2015. Ainsi, les importations de biens de consommation des ménages sont en baisse alors que la population croît. Après trois années de baisse, les ventes de voitures particulières augmentent de nouveau, sans retrouver le niveau de 2011.

Au final, la situation en 2015 est comme en 2014, contrastée. Deux des principaux moteurs de l'économie guyanaise, la commande publique et la consommation des ménages, affichent des résultats décevants. La forte augmentation de l'enveloppe consacrée à la construction de logements sociaux, les travaux sur la base spatiale et la stabilité des prix pourraient permettre de relancer ces deux composantes de l'économie guyanaise en 2016.

Définitions BE 2015

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par

un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) était prévue jusqu'au 1er

janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir restant possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui

demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation ([voir cette dernière définition](#)).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois."

([source Dares](#))

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP

Unité Equivalente en conteneurs d'une longueur de 20' (Vingt Pieds) - (soit 6 m).

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Ro-ro : cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév.2 s'est substituée à la NAF rév.1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév.1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév.1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév.2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév.1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév.2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév.4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév.2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév.2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou débarquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquent à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location.

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Coordination	Direction Inter-Régionale Antilles-Guyane
Contribution	Iedom Deal Direction régionale de l'alimentation Daaf Grand Port Maritime de la Martinique Samac Comité Martiniquais du Tourisme
Directeur de publication	Didier Blaizeau
Rédactrice en chef	Béatrice Celeste
Mise en page	Grillot Blandine Patrick Lapierre De Melinville Typhenn Ladire
Auteurs	Marcelle Jeanne-Rose (Insee) Christophe Basso (Insee) Jean-Baptiste Berry (Insee) Clémentine Garandeau (Insee) Guy Mystille (Insee) Evie Coyan (Iedom) Émilie Aubert (Deal) Émilie Charles-Euphrosine (Insee) Jean-Pierre Devin (DAAF) Jean-Michel Vion (Grand Port Maritime) Nathalie Sébastien (SAMAC) Bruno Marques (Comité Martiniquais du Tourisme) Jean-Eric Place (Insee) Katia Le Goaziou (Insee)
Bureau de presse	Guy Mystille Tel : 0596 60 73 26 - Fax : 0596 60 73 50 Courriel : guy.mystille@insee.fr
	© Insee 2016

Bilan économique 2015

L'activité économique en Martinique reprend des couleurs en 2015

Les voyants de l'économie martiniquaise virent peu à peu au vert pour l'année 2015. Le chômage baisse et l'emploi salarié progresse, en particulier dans l'industrie. La situation financière des ménages s'améliore ; l'encours sain de crédit augmente de 6,7 % en raison des taux d'intérêt en baisse. Les consommateurs ont par ailleurs profité d'une inflation quasi nulle et d'une baisse de 8,4 % du prix des carburants. Cependant, la baisse du prix du pétrole a entraîné une chute de 14 % des exportations martiniquaises.

Conjoncture n° 2
Juin 2016

ISSN : 2429-3733

Insee Service régional de Martinique
Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
BP 641
97262 Fort de France Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Mise en page :
Grillot Blandine
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Ladire

© Insee 2016